Le Monde
ECONOMIE
MARDI 26 JANVIER 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

14 janvier

EUROPE
Une date-clé pour le dialogue social, avec un nouvel accord concernant les contrats à durée déterminée (page IV)

BOUSSOLE
Avant la chute des cours du pétrole, le Yémen a connu plusieurs années de croissance soutenue. Mais son développement reste entravé par l'instabilité politique (page V)

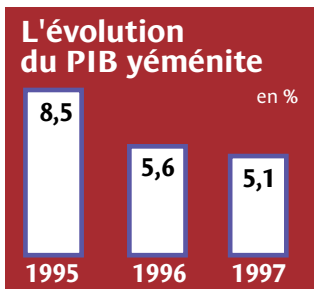

CRISE ASIATIQUE
Les mouvements du change entre le dollar et le yen ont une grande responsabilité dans le krach des économies asiatiques, toujours à la recherche d'un second souffle (page IX)

UNIS-CITÉ
L'association, dont Marie Trellu-Kane est l'une des fondatrices, épaule des organismes d'entraide démunis (page X)

OFFRES D'EMPLOIS
Pages VII et VIII et de la page XI à la page XX

En France, la hausse des prix n'a jamais été aussi faible depuis 1953. Une bonne nouvelle. Certains économistes s'inquiètent toutefois des risques de déflation dans un contexte de ralentissement de la croissance, notamment en Europe, et de crise financière

Inflation zéro : attention, danger !

PRIX

● Aubaine pour les ménages, handicap pour les industriels, la stabilité des prix que connaît la France n'est pas forcément la panacée. Elle promet pourtant d'être durable.
● La Banque centrale européenne (BCE) s'est fixé comme objectif 2 % d'inflation au plus. Ce but étant d'ores et déjà atteint, sa capacité à favoriser la croissance européenne va être mise à l'épreuve.
● Pour certains économistes, comme Jean-Jacques Rosa, l'économie française est en déflation et la BCE devrait se préoccuper de stimuler davantage la croissance en baissant les taux d'intérêt.
● En l'absence de hausse des prix, les augmentations de salaire individuelles et les éléments périphériques de la rémunération (intéressement, participation, fonds d'épargne, etc.) prennent de plus en plus d'importance.
● Le Japon, actuellement en récession, se trouve confronté depuis plusieurs années à une baisse des prix, des actifs et de l'activité : un cas d'école du mécanisme de déflation.

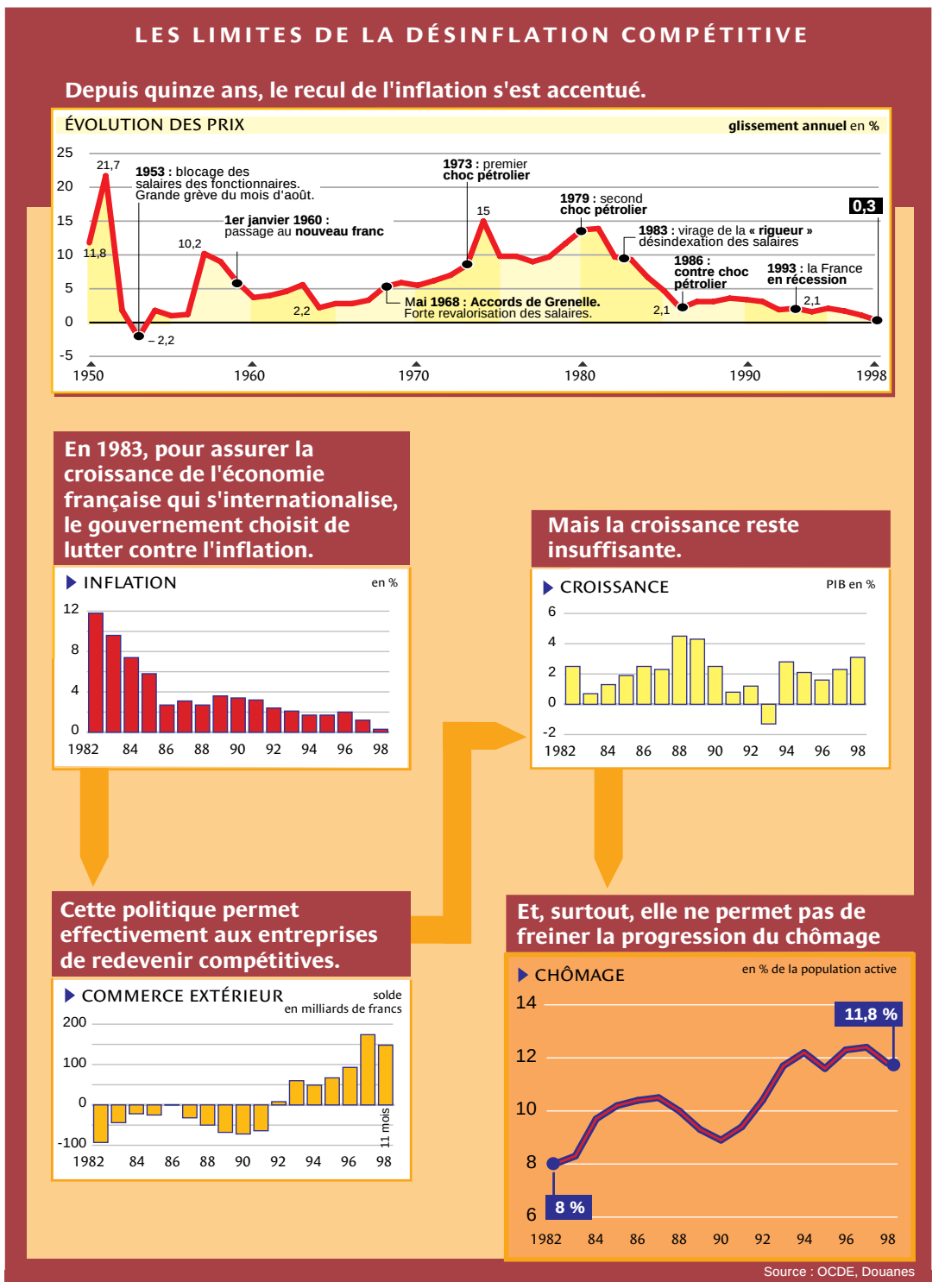

La politique de désinflation, vantée par les gouvernements de gauche comme de droite et menée avec succès depuis quinze ans, peut-elle dégénérer en déflation ? La publication, début janvier, d'une hausse des prix réduite à 0,3 % en 1998, la plus faible depuis 1953, a relancé le débat.

Cette performance qualifiée de *« remarquable »* par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, est apparemment une bonne nouvelle. Mais elle inquiète aussi de nombreux économistes, pour qui une baisse continue des prix à la consommation est le premier symptôme d'une possible déflation, synonyme, à terme, de récession. Le débat se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que l'économie européenne est entrée dans une phase de ralentissement depuis l'été 1998 et que la crise financière internationale, loin de se calmer, vient de connaître un nouveau rebondissement avec la chute du « domino » brésilien.

Ce débat n'est pas nouveau dans l'Hexagone. A deux reprises, en 1993, puis en 1996, les économistes se sont affrontés sur la question de savoir jusqu'où il convenait de maintenir la politique de désinflation compétitive, pour qu'elle demeure précisément compétitive et bénéfique pour la croissance. Jusqu'où il convenait de s'obstiner sur un objectif de stabilité de la monnaie et des prix, au risque de négliger la croissance et l'emploi.

TAUX D'INTÉRÊT

En 1993, alors que la France traverse sa plus forte récession de l'après-guerre, un manifeste commun de grands économistes européens, parmi lesquels Paul Champsaur, le directeur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), recommande, pour relancer l'activité, de ramener les taux d'intérêt au niveau de l'inflation. Celle-ci se situe alors à 3 % en Europe et à 1,7 % en France. A l'été 1996, après une reprise avortée, l'indice des prix recule en France pendant trois mois consécutifs. Parmi d'autres, le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Jean-Paul Fitoussi, pointe du doigt les menaces de déflation et dénonce une politique monétaire trop restrictive. Car à l'inverse de ce qui aurait dû se produire, le recul de l'inflation ne s'est pas accompagné d'un assouplissement analogue de la politique monétaire. Depuis le début de la décennie, les taux d'intérêts réels ont été maintenu à des niveaux anormalement élevés, alors que la croissance demeurait anémique : plus de 7 % en 1993 au moment où l'activité s'effondrait ! Actuellement, ils restent encore supérieurs au rythme de la croissance. Cette situation, cette « anomalie » économique disent certains, s'explique par des choix politiques : la construction européenne et l'ancrage, coûte que coûte, du franc au mark. Avec sa contrepartie que dénoncent les opposants à cette option défendue tant par la gauche que par la droite : un niveau de chômage particulièrement élevé.

MARCHÉS BOURSIERS

Aujourd'hui, la désinflation a atteint le bout de sa course, une inflation quasiment nulle au-delà de laquelle il ne faudrait pas basculer. Mais à s'en tenir à la définition classique de la déflation, *« une baisse concomitante des prix, des revenus et de la production »*, la France, à l'inverse du Japon, ne se trouve pas dans cette situation.

Si déflation il y a, elle reste pour le moment cantonnée à certains prix : ceux des matières premières qui ont globalement chuté de près de 25 % en 1998 – et de 40 % pour le seul pétrole –, selon l'indicateur Rexecode-Cyclope, et ceux de l'industrie, en première ligne dans la compétition internationale.

Les salaires continuent de progresser – modérément, il est vrai – et les marchés boursiers battent record sur record. Faut-il pour autant être rassuré ? La crise qui touche tous les pays émergents, le marasme qui paralyse le Japon, l'exacerbation de la concurrence née de la mondialisation, vont entretenir durablement des pressions déflationnistes. Si le pire, la déflation, n'est pas sûr, l'absence totale d'inflation semble devoir faire partie des nouvelles données de l'économie française. Comme de celle de ses voisins, notamment l'Allemagne.

Or cette situation n'est pas la panacée. De l'avis de la plupart des économistes, plus l'inflation est basse, plus il devient difficile pour les entreprises de s'adapter aux fluctuations de la conjoncture. Notamment en raison de la rigidité des salaires, particulièrement forte en Europe. D'où le plaidoyer de certains, comme l'économiste américain Paul Krugman, en faveur d'une inflation contenue entre 3 % et 4 %. A l'évidence, cette perspective n'est pas d'actualité dans la zone euro. Gageons au moins que la Banque centrale européenne saura saisir cette opportunité pour mieux soutenir la croissance en pratiquant une politique de taux d'intérêt plus réactive.

Laurence Caramel

Lire la suite du dossier pages II et III.

ISM
INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT
Membre et/ou accréditée
ACBSP – ECBE – IACBE – WAUC

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration
■ 520 h de formation intensive en management international :
diplôme ieMBA accrédité
● 10 séminaires mensuels à PARIS
● 2 mois à NEW YORK et thèse

Certificats en Management International
■ Corporate Finance ■ International Marketing
■ 120 heures à Paris ou New York

MBA Master of Business Administration in International Management
■ Programme intensif, avec stage intégré, de 12 mois dont 8 mois en FLORIDE : MBA accrédité.

International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 – Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet http://ism-mba.edu email : info@ism-mba-edu
ISM

PRIX

Questions-réponses

1 L'inflation zéro est-elle une situation inédite en France ?

Non, au XIXe siècle, l'économie française a été marquée par l'alternance de périodes d'inflation et de déflation plus ou moins fortes qui se sont poursuivies au début de ce siècle.

Mais depuis quarante-cinq ans, c'est la première fois que l'inflation est à un niveau aussi bas. La période contemporaine a été dominée par une forte hausse des prix jusqu'au moment où, au tournant des années 80, les gouvernements des pays industrialisés ont décidé de s'engager activement dans la lutte contre l'inflation.

En France, cette politique qui sera qualifiée de « désinflation compétitive » démarre en 1983. Elle correspond, après l'échec des plans de relance qui marquent l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981, à un choix très fort en faveur de la construction européenne et de l'internationalisation de l'économie française. L'adoption de la politique de rigueur, de la désindexation des salaires par rapport à l'évolution des prix conduit à une baisse rapide de l'inflation. Aujourd'hui, la France fait mieux que ses principaux partenaires, en particulier l'Allemagne.

2 L'indice des prix est-il fiable ?

La question fait l'objet de polémiques entre économistes. Pour l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui calcule tous les mois l'indice des prix à la consommation à partir d'un « panier de la ménagère » composé de 265 postes, le chiffre est fiable. Et l'Insee de rappeler qu'il révise régulièrement son mode de calcul pour prendre en compte les mutations économiques.

L'indice des prix a ainsi subi un dernier toilettage en 1993 : parmi les modifications les plus visibles, on note le changement du critère de population de référence qui devient *« tous les ménages »* et ne se limite plus *« aux ménages urbains dont le chef est ouvrier et employé »*. Par ailleurs, certains suivis de prix ont été améliorés comme les soldes, les transports ou les loyers. Un nouveau calcul de l'indice est attendu pour le mois d'avril prochain.

Ces réformes successives n'ont pas convaincu certains économistes qui continuent de penser que l'inflation est en moyenne surévaluée de 0,2 à 0,3 % par an.

Ce débat n'est pas uniquement français. En Allemagne, la banque centrale, pour qui une bonne mesure de l'inflation est capitale, a reconnu que l'indice des prix était probablement surévalué de 0,75 %. Et aux Etats-Unis, les calculs de la commission Boskin concluaient, en 1996, à une surestimation de l'inflation de 1,1 % par an.

3 Pourquoi déflation est-elle synonyme de récession ?

La baisse générale des prix qui est à l'origine de la déflation a une série de conséquences dont l'aboutissement est la baisse de la production et l'augmentation du chômage. La crise de 1929 reste pour les pays industrialisés le dernier cas de déflation massive qu'ils aient connu. L'enchaînement, que les économistes qualifient de spirale, car il est difficilement maîtrisable, est le suivant : quand les prix baissent, les consommateurs ont plus intérêt à épargner qu'à consommer. Car en différant leurs dépenses, ils paieront peut-être moins cher demain. Cet attentisme est d'autant plus profitable que les taux d'intérêt réels augmentent.

Cette situation, qui, dans un premier temps, est bonne pour les consommateurs, est à l'inverse désastreuse pour les entrepreneurs. Car ils doivent, face à une contraction de la demande, supporter un alourdissement de leurs dettes compte tenu de la hausse des taux d'intérêt réels (taux nominaux diminués du montant de l'inflation). Pour réduire leurs coûts, ils vont donc être tentés de licencier leurs salariés, de brader leur production pour pouvoir rembourser leurs emprunts. La chute de la demande s'accroît avec la hausse du chômage et la spirale est ainsi enclenchée.

4 La mondialisation est-elle un facteur de baisse des prix ?

Dans le contexte actuel, oui. Et pour deux raisons. Premièrement, la globalisation des marchés financiers au cours de la dernière décennie a imposé une discipline monétaire générale. Les investisseurs, qui redoutent plus que tout les dérapages inflationnistes, sanctionnent les pays emprunteurs qui y sont exposés par des taux d'intérêt plus élevés.

Deuxièmement, l'entrée dans la compétition mondiale des pays émergents, et en particulier de l'Asie, a intensifié la concurrence qui est un facteur de baisse des prix. Ces pays disposent d'un avantage salarial qui leur permet de rivaliser avec les grands pays industrialisés. Cette concurrence d'abord limitée aux industries primaires, comme le textile, s'est progressivement étendue, grâce aux transferts de technologie et aux délocalisations, à beaucoup d'autres secteurs comme l'automobile ou l'électronique.

Pour résister, les industriels des pays riches n'ont pas d'autre solution que de réduire leurs prix, et donc leurs coûts. Mais leurs restructurations s'accompagnent le plus souvent de licenciements massifs.

L'inflation se met en congés prolongés

Aubaine pour les ménages, handicap pour les industriels, la stabilité des prix promet d'être durable

L'inflation zéro, c'est peut-être comme l'an 2000, un seuil psychologique pour un pays de forte culture inflationniste. » Alors que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient d'annoncer une hausse des prix limitée à 0,3 % en 1998, la plus faible depuis 1953, cette remarque de Christian de Boissieu, professeur d'économie à Paris-I-Sorbonne, traduit les interrogations que soulève ce résultat.

Faut-il s'en réjouir ou au contraire s'en inquiéter ? Pour les ménages, c'est plutôt une aubaine. Le retournement de la conjoncture, à l'été, semble être passé inaperçu chez eux et le recul de l'inflation leur a offert, l'an dernier, de substantiels gains de pouvoirs d'achat. A l'inverse, chez les industriels, le pessimisme gagne. Leurs prix de vente baissent, et le ralentissement de la croissance mondiale a déjà entamé leurs carnets de commandes. C'est cette double réalité d'une économie en inflation zéro que souligne l'évolution divergente des enquêtes d'opinion de l'Insee auprès des ménages et des industriels.

Cet équilibre des prix risque-t-il d'évoluer en déflation au cours des mois à venir ? C'est, bien sûr, la question que se posent les économistes. *« Pour l'instant, il n'y a pas lieu de retenir ce scénario noir,* affirme l'économiste André Orléan, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). *Mais l'économie mondiale est soumise à d'importantes pressions déflationnistes, et celles-ci constituent potentiellement un danger. »*

La performance inattendue de la France – le gouvernement avait fixé sa prévision d'inflation à 1,4 % dans le budget 1998 – s'explique en grande partie par la baisse des prix mondiaux industriels et des matières premières dont la France a pleinement profité grâce à la stabilité de sa monnaie. La crise asiatique, qui a débuté en juillet 1997, a entraîné un effondrement de la demande dans la zone la plus dynamique du globe avant de se propager aux autres économies émergentes, la Russie et l'Amérique latine aux premiers rangs. Au total, la chute des cours des matières premières a atteint près de 25 % en 1998, selon l'indicateur Rexecode-Cyclope, et celle du pétrole, près de 40 %.

MATIÈRES PREMIÈRES

Mais la crise a aussi mis à nu les énormes surcapacités de production accumulées au niveau mondial dans les secteurs de l'acier, de l'automobile ou encore des semi-conducteurs, accélérant la baisse des prix dans ces secteurs.

Les difficultés du Brésil, contraint de dévaluer sa monnaie, vont-elles déboucher sur un nouveau round de dévaluations dans les économies émergentes ? Si tel était le cas, cela prolongerait la baisse des matières premières et rendrait encore plus violente la concurrence dans l'industrie.

Dans la guerre des prix que se livrent les entreprises au niveau mondial, les services semblent plutôt protégés. C'est d'ailleurs un des arguments avancé pour relativiser le phénomène de baisse des prix en France. Dans les services, qui représentent environ 70 % de l'activité, les prix ont augmenté de 1,6 % l'an dernier.

Mais l'euro risque de bousculer cette certitude. *« Avec l'euro, et la transparence des prix qui s'est instaurée de facto, il n'y a plus de secteurs abrités de la concurrence, les services publics eux-mêmes sont entrés dans le champ de la compétition »,* souligne Christian de Boissieu.

Pour le moment, seuls les industriels ont fait leurs comptes. De la France au Portugal, un magnétoscope augmente en moyenne de 40 %. S'il y a de faibles probabilités que les consommateurs fassent le voyage pour des produits de consommation courante, ils y réfléchiront peut-être à deux fois au moment d'acheter leur voiture : là aussi, les écarts de prix sont de l'ordre de 40 %. Dans les services, des comparaisons semblables vont s'imposer et ce sera un facteur de baisse des prix.

« Paradoxalement, c'est l'envolée des cours boursiers, qui constitue aujourd'hui le principal obstacle à la déflation », affirme André Orléan. Ce qui n'est pas vraiment rassurant, vu l'instabilité chronique des marchés financiers.

Une certitude au moins fait l'unanimité parmi les économistes. Aucun d'entre eux ne programme un retour de l'inflation avant plusieurs années. *« A l'horizon de cinq ans, il n'y a pas de risques de reprise de l'inflation, même avec une croissance forte »,* pronostique Michel Devilliers, le directeur des études de l'Insee.

HABITUDES

Plus prophétiques encore, les économistes de la Caisse des dépôts fixent la hausse des prix à 1,5 % dans dix ans. Il y a de bonnes raisons à cette sagesse de l'inflation. La globalisation de l'économie est loin d'être achevée et, dans un contexte de fort chômage, la probabilité que s'imposent à nouveau les vieux mécanismes de hausse des prix est très faible. L'indexation prix-salaires a été supprimée en 1983. Les politiques de modération salariale qui se sont imposées depuis ne peuvent qu'être confortées par le passage aux 35 heures de travail hebdomadaire.

Et puis, autre argument de taille, les habitudes prises par les consommateurs : soldes, produits discount... Pour conserver leurs parts de marché, les entreprises ne peuvent plus jouer la valse des étiquettes.

D'ailleurs, en 1995, même la hausse de la TVA de deux points, était restée sans effet alors qu'elle aurait dû, selon les prévisions de Bercy, entraîner une hausse mécanique de l'indice des prix, de 0,9 %. A moins d'un nouveau choc pétrolier, du type de celui de 1973 – hautement improbable dans le contexte actuel – nul ne voit d'où pourrait surgir, dans un avenir proche, un éventuel dérapage inflationniste.

L. C.

Une contrainte imprévue pour le gouvernement

Le recul inattendu de l'inflation a pris le gouvernement à contrepied. Le budget 1998 avait retenu une prévision de 1,4 % d'inflation. Le score de 0,3 % finalement enregistré pour l'année 1998 aura au moins deux conséquences. Il va réduire les rentrées de TVA qui, avec un montant d'environ 800 milliards de francs, constituent la première ressource budgétaire de l'Etat. Les dernières statistiques, arrêtées fin novembre, traduisent déjà ce ralentissement : les rentrées ne progressent que de 3,6 % contre 3,9 % attendus.

Le recul de l'inflation risque aussi de durcir les négociations salariales entre le gouvernement et les fonctionnaires. Car il faudra concilier les objectifs de réduction du déficit budgétaire et la dérive structurelle des salaires dans la fonction publique en raison d'un système de revalorisation fondé en grande partie sur l'ancienneté.

La phobie des banquiers centraux

Pour un banquier central, l'inflation n'est jamais vraiment morte », confiait, il y a quelques mois, au *Wall Street Journal,* le chef économiste de la Banque centrale européenne, l'Allemand Otmar Issing. Cette confession est révélatrice. Au royaume de l'orthodoxie monétaire, où l'inflation est le mal absolu, il n'y a pas de guérison, tout juste des rémissions.

Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, ou Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), aurait pu tenir de tels propos. Prononcés par la vigie de la Bundesbank à la BCE, ils prennent toutefois un relief particulier. Car ce n'est pas un secret : de par ses statuts, la BCE est un clone de la Buba et le principal objectif de son conseil des gouverneurs est la stabilité de la monnaie et des prix.

Avant de troquer le mark contre l'euro, les Allemands ont posé leurs conditions. Le pacte de stabilité et de croissance, d'abord, qui corsète, dans de strictes limites, au maximum 3 % du PIB, les déficits budgétaires des onze pays de l'euro. Exclues, donc, les politiques de relance par la dépense publique, germe potentiel d'inflation.

Les instruments pour traquer un possible dérapage des prix, ensuite. Les sentinelles de la Bundesbank avaient les yeux braqués sur l'agrégat de masse monétaire M3, considéré comme un indicateur avancé de l'inflation. Ceux de la BCE devront pister M3 H, « H » pour harmonisé au niveau européen. Même si cet indicateur, de l'aveu des initiés, n'a pas beaucoup de pertinence.

ÉVOLUTION

« En dehors de la Buba, plus personne ne s'attardait sur M3, explique Hervé Goulletquer, économiste au Crédit lyonnais. *Et M3 H que nous propose la BCE n'est pour le moment guère utilisable... »* Cet indicateur existe seulement depuis quelques mois, et en données brutes, ce qui signifie qu'il ne donne qu'une image instantanée à partir de laquelle il est impossible de connaître la véritable évolution de la masse monétaire. Cette information est pourtant indispensable pour le pilotage de la politique monétaire. C'est du moins ce qu'affirment ceux qui sont à son origine.

La BCE enfin, comme la Buba, s'est installée à Francfort. Il y a là plus qu'un simple détail géographique.

Avec tant de précautions, pas de doute, l'inflation européenne sera bien gardée. Mais est-ce encore le problème ? Jusqu'à présent, les Allemands justifiaient leur rigidité monétaire en puisant dans les traumatismes de leur histoire, la crise des années 20 et la République de Weimar, l'hyperinflation qui a fait le lit de la montée du nazisme. Aujourd'hui, la réalité de l'Europe est autre. L'inflation n'est plus une menace, mais 16 millions d'Européens sont sans emploi. L'Allemagne, championne de la vertu monétaire, vient de franchir la barre des 4 millions de chômeurs.

A présent, la crédibilité de la zone euro ne se joue plus sur un combat chimérique contre l'inflation, mais sur sa capacité à faire reculer le chômage. Et le test vaut aussi pour les banquiers centraux.

L. C.

La fin des augmentations de salaire générales dans le secteur privé

L'intéressement et la participation occupent une place toujours plus importante dans les rémunérations

Accélérée ces dernières années, la baisse régulière de l'inflation a bouleversé les relations entre les salariés et leurs entreprises en conduisant à une flexibilité et une complexité des politiques salariales auxquelles les employés et cadres n'étaient pas habitués jusqu'à présent.

Dans un premier temps, *« la désinflation entraîne une hausse du salaire réel, car les entreprises ont du mal à anticiper un ralentissement des prix »*, estime Valérie Chauvin, de l'Office français des conjonctures économiques (OFCE). Ainsi, un recul de l'inflation de 1 % provoque seulement une perte de salaire de 0,6 %, donc un gain de pouvoir d'achat. La hausse du SMIC, plus rapide que l'inflation depuis 1993, a notamment valu aux ouvriers une progression de leur pouvoir d'achat par an de 0,3 point supérieure à la moyenne.

MÉRITE

Ensuite, les entreprises adoptent des politiques qui risquent de vider de sens l'obligation légale de négocier annuellement les rémunérations. Certes, les grands groupes ont toujours réservé une place au mérite dans les feuilles de paie, mais la disparition de l'inflation renforce cette tendance.

« Quand une entreprise connaît un faible taux de départs et que l'inflation tend vers zéro, la direction ne peut récupérer de la masse salariale pour récompenser le mérite qu'en supprimant les augmentations générales, explique Michel Antoine, directeur des relations sociales d'IBM. *C'est ce que nous avons fait depuis 1987, dans le cadre d'un accord d'entreprise sur la politique de rémunérations, signée par les syndicats CGC, CFTC et Autonomes. Cet accord ne dit rien sur des hausses générales, mais organise les mesures individuelles, l'intéressement, la participation. Il fait obligation de faire le point sur les augmentations accordées durant l'année écoulée. »* Tous les syndicats d'IBM persistent à demander des hausses générales pour rattraper la baisse générale des salaires de 7,7 % que le personnel avait acceptée, en 1994, pour éviter des licenciements. La direction cède parfois : *« En 1997, tous les salaires inférieurs à 10 000 francs (1 524 euros) ont reçu une augmentation de 1 % »,* reconnaît M. Antoine, qui n'en garde pas moins le cap sur un accroissement de la part variable. *« Nous avons versé, en 1998, à chaque salarié 20 % de son salaire mensuel au titre de la participation et de l'intéressement. En 1999, ce versement atteindra 50 %,* commente-t-il. *Il s'agit d'augmentations générales, mais ponctuelles, qui dépendent des performances de l'entreprise. »*

ÉLÉMENTS PÉRIPHÉRIQUES

Jean-François Colin, directeur des ressources humaines du groupe Vivendi, est encore plus disert sur les évolutions nécessaires. *« Il n'y a plus de marges de manœuvre et les discussions portent sur des queues de cerise,* déclare-t-il. *Les mesures individuelles accordées exigent donc beaucoup de rigueur, car il faut les légitimer. Les techniques sont éprouvées : entretien individuel, entretien d'objectifs, entretien d'appréciation. Les critères doivent être connus de tous. »*

L'inflation nulle valorise les éléments périphériques du salaire, ajoute le DRH de Vivendi : *« Quand les sommes perçues au titre de l'intéressement et de la participation sont abondées par l'entreprise et exonérées d'impôt et de charges sociales, les salariés gagnent plus d'argent qu'avec des augmentations générales. »* En 1998, 45 000 salariés-actionnaires du groupe avaient ainsi placé 1,1 milliard de francs (168 millions d'euros) dans le plan d'épargne de leur entreprise.

« Autrefois, à l'embauche, on discutait uniquement du contrat, souligne M. Colin. *Aujourd'hui, le candidat veut savoir et négocier l'intéressement, les primes, les indemnités de repas, les astreintes, le régime de prévoyance complémentaire, le capital-décès, la rente éducation ou invalidité, voire les activités du comité d'entreprise. »*

Comment évolueront les comportements salariaux dans ce contexte ? *« Difficile à prévoir,* répond le DRH de Vivendi, *car la désinflation s'accompagne de l'entrée en vigueur de l'euro et de la réduction obligatoire du temps de travail. Un patron normalement constitué serrera encore plus les salaires pour amortir le choc des 35 heures hebdomadaires et celui du SMIC. »* Il pense aussi que l'on va *« voir réapparaître le conflit entre les augmentations au mérite souhaitées par les directions et les augmentations à l'ancienneté réclamées par les syndicats. »*

Chez Vivendi, la direction générale n'impose aucune norme salariale à ses filiales. Chacune détermine sa propre stratégie en fonction de ses contraintes et de son histoire : par exemple, dans le pôle Eau, les salaires sont indexés sur la valeur du point de la fonction publique. Tout au plus la direction générale incite-t-elle à mettre en place l'intéressement et l'épargne salariale. Et M. Colin de conclure que, le prix du travail n'étant plus masqué par l'inflation, *« c'est le marché qui va fixer le salaire en fonction de l'offre et de la demande ».*

Alain Faujas

▼ **Rémunérations et inflation en France**

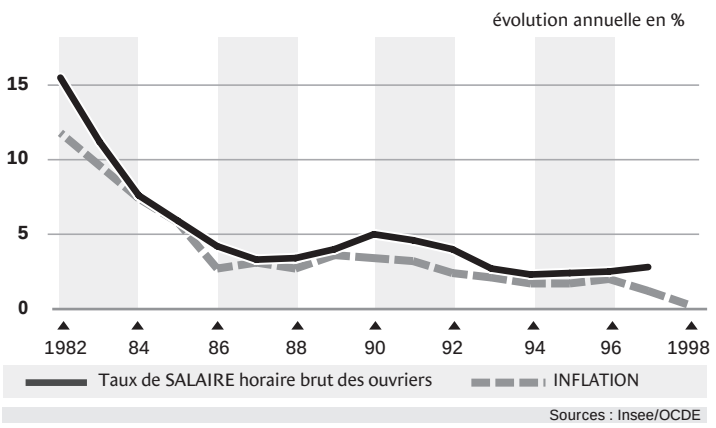

Sources : Insee/OCDE

Jean-Jacques Rosa, professeur à l'Institut des sciences politiques

« L'objectif de prix de la Banque centrale européenne est arbitraire et contre-indiqué »

« Vous affirmez que la France est entrée en déflation pourtant si on s'en tient à la définition classique de la déflation, (une baisse concomitante des prix, des actifs et des revenus), ce n'est pas le cas...

– Cette définition est discutable. Pour ma part, je m'en tiens au sens strict. La déflation, c'est l'inverse de l'inflation, à savoir une baisse générale des prix. Or on observe depuis plusieurs mois une baisse mondiale de l'ensemble des prix des matières premières. En France, les prix des produits industriels ne cessent, eux aussi, de baisser et l'indice des prix à la consommation flirte avec zéro.

» Qui plus est, il est connu que l'indice de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) surestime le niveau des prix à la consommation car il ne prend en compte que les prix « officiels » des vendeurs, alors que les achats effectifs font souvent l'objet de rabais dans les périodes de faible croissance. Nous sommes donc bel et bien en déflation. Et nos voisins allemands sont dans la même situation.

» C'est là une situation préoccupante parce que les périodes de baisse de l'indice des prix sont généralement synonymes de baisse d'activité. C'est ce que montre l'expérience de la période de désinflation commencée au début des années 80. Si la désinflation provoque un ralentissement de l'activité, alors méfions-nous de la déflation. La baisse générale des prix annonce une baisse absolue de l'activité, et donc des revenus, ce qui constitue l'aspect réel de la déflation. Le danger de la déflation c'est que la spirale, une fois enclenchée, devient souvent incontrôlable. C'est aujourd'hui le cas au Japon.

– On constate actuellement une déconnexion totale entre les actifs financiers, qui ont fortement progressé sur les places boursières occidentales en 1998, et l'évolution des prix. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

– Pour se mettre à l'abri d'une récession, beaucoup d'argent a été injecté dans l'économie mondiale, notamment au Japon. En Europe aussi, où la politique monétaire a été assouplie.

» Le ralentissement de la croissance mondiale et la crise en Asie découragent l'investissement réel. Les capitaux, désormais très mobiles et à la recherche des meilleurs rendements, trouvent refuge dans les titres boursiers déjà existants. Les prix de ces actifs financiers, qui sont en quantité limitée, croissent alors fortement, ce qui constitue un attrait irrésistible pour une spéculation qui finit par se nourrir elle-même. D'où les envolées financières de ces dernières années qui sont insoutenables à terme.

– Cette situation de très faible inflation en Europe est-elle conjoncturelle ou est-elle devenue structurelle ? Existe-t-il des changements dans la formation des prix qui conduisent à penser que nous sommes entrés de façon durable dans un monde sans inflation ?

– Les facteurs de la désinflation et de la déflation sont à la fois conjoncturels et structurels. Il y a d'abord les politiques de désinflation poursuivies par les pays industrialisés depuis le début des années 80 et qui sont encore maintenues aujourd'hui alors que l'inflation a pratiquement disparu. Elles tendent à devenir permanentes, structurelles, à s'ériger en dogme intemporel.

» Elles viennent aggraver les surcapacités existantes dans un grand nombre de secteurs industriels parvenus à maturité au niveau mondial : l'automobile, l'aéronautique, la chimie, la banque et bien d'autres encore. Ces surcapacités sont d'autant plus visibles dans le contexte de ralentissement de la croissance mondiale. L'effondrement des cours des matières premières – le pétrole a chuté de 40 % en un an – traduit aussi ce déséquilibre entre l'offre et la demande. Dans ces conditions, une reprise de l'inflation reste une vue de l'esprit.

– La Banque centrale européenne (BCE) s'est fixé un taux de 2 % comme objectif d'inflation. Compte tenu de la situation du marché européen de l'emploi, est-ce un bon objectif ?

Jean-Jacques Rosa

● Depuis 1978, Jean-Jacques Rosa enseigne l'économie à l'Institut des sciences politiques de Paris, où il dirige le Master of Business Administration.

● Il se situe parmi les économistes libéraux résolument engagés contre le traité de Maastricht et son option monétariste. Dans *L'Erreur européenne* (Grasset, 1998), il explique les raisons de cette opposition.

– C'est un objectif complètement arbitraire, que rien ne justifie dans la théorie économique et qui s'avère aujourd'hui dépassé et même contre-indiqué. La BCE conserve une vision déconnectée des réalités, héritée du passé où l'obsession était l'inflation. Or le risque actuel c'est la déflation.

» La BCE devrait s'assigner un objectif de lutte contre la déflation, ce qui serait nécessaire pour assurer à l'avenir la stabilité des prix. Elle devrait en fait se fixer un objectif d'inflation compatible avec un niveau d'activité suffisant pour faire reculer le chômage. Comme le fait la Réserve fédérale, la Banque centrale américaine. Car je crois qu'il existe un niveau optimal d'inflation, celui qui permet de ramener le chômage à son niveau structurel.

» Dans le cas présent, on peut discuter du chiffre. La fourchette de 5 % à 6 % d'inflation que suggèrent certains aux Etats-Unis pourrait s'avérer efficace pour l'Europe. En tout cas, ce n'est certainement pas zéro.

» L'absence totale d'inflation, une inflation zéro, pourrait être supportable si tous les prix étaient parfaitement flexibles et capables de s'ajuster en fonction des fluctuations de l'activité dans chaque secteur et dans chaque entreprise. Car derrière cette apparente stabilité des prix, il y a des secteurs qui pratiquent encore des augmentations de tarifs, comme les services, et ceux, comme les industriels, dont la réalité est au contraire la baisse des prix de vente. Pour s'adapter, ils doivent pouvoir réduire leurs coûts, notamment salariaux. Or, nous le savons, les salaires, en particulier en Europe, restent marqués par de fortes rigidités.

» Pour que l'ajustement soit réel en inflation zéro, il faudrait baisser les salaires et s'exposer alors à d'éventuels conflits sociaux. Je ne prône pas le retour à une inflation non maîtrisée, mais je crois profondément qu'un peu d'inflation facilite les ajustements.

» D'ailleurs, il y a un autre inconvénient qu'il convient de mentionner dans la situation actuelle. Lorsque l'inflation est nulle, voire négative, la politique monétaire devient inefficace pour relancer l'activité. Une banque centrale ne peut pas baisser ses taux d'intérêt en dessous de zéro. Donc, plus les prix baissent, plus le pouvoir des autorités monétaires diminue.

– Les banquiers redoutent que la reprise s'accompagne d'une remontée de l'inflation. Pourtant les Etats-Unis, avec une croissance soutenue depuis huit ans, enregistreront cette année une inflation de moins de 2 %. Comment expliquez-vous cette apparente contradiction ?

– Justement, les Etats-Unis ont su tirer profit d'un environnement mondial déflationniste du fait de la faiblesse de la demande au Japon et en Europe. Ils ont mené avec pragmatisme une politique monétaire de soutien à l'activité, sans crainte excessive de l'inflation. C'est ce qu'auraient dû faire les Européens. Et ce qu'ils devraient encore faire sans plus tarder. »

Propos recueillis par Laurence Caramel

Le piège déflationniste se referme sur l'archipel nippon

Certains experts prônent un objectif d'inflation de 5 % pour sortir l'économie de l'impasse

Deuxième puissance économique mondiale, le Japon, en récession depuis plusieurs années, offre certainement la meilleure illustration des pièges d'une déflation : impuissance de la politique budgétaire, inefficacité de la baisse des taux d'intérêt pour relancer l'activité...

Pour sortir de cette impasse, certains économistes ont adopté un discours radical en prônant, pour la Banque centrale, un objectif d'inflation de 5 % afin de rendre les taux réels significativement négatifs et encourager ainsi consommation et investissement. Ce qui fait dire à Paul Krugman, professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), que, dans un tel contexte, la Banque du Japon doit s'engager de façon crédible à *« être irresponsable »* en favorisant explicitement et résolument l'inflation.

ATONIE DE LA CONSOMMATION

Mais comment faire ? La Banque du Japon injecte massivement des liquidités depuis 1997 sans que se produise le moindre frémissement sur le front de l'inflation. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans sa dernière étude consacrée au Japon, ces liquidités ont été en partie absorbées par le système bancaire pour combler les déficits de trésorerie liés à la montée des prêts improductifs.

Le gouverneur de la Banque du Japon, Masaru Hayami, a exclu cette stratégie en réaffirmant le 11 janvier au *Nihon Keizai Shimbun*, l'un des grands quotidiens japonais, qu'il ne définira pas d'objectif d'inflation. Plusieurs raisons historiques conduisent à ce refus.

Tout d'abord, les Japonais n'ont pas oublié que la « révolution des prix » du premier choc pétrolier avait marqué pour eux la fin de l'âge d'or du rattrapage économique durant lequel la croissance annuelle du PIB avoisinait les 10 %.

Sans doute, les responsables de la banque centrale se souviennent-ils aussi que le laxisme monétaire de la fin des années 80 avait encouragé la formation des bulles spéculatives et l'explosion des prix des actifs financiers et immobiliers.

Le Japon entretient, il est vrai, une histoire singulière avec l'inflation : pays le plus durement frappé au lendemain du premier choc pétrolier – ses prix intérieurs ont flambé de 25 % en 1974 –, il est aujourd'hui celui où la proximité d'une déflation est la plus plausible.

Le directeur de l'agence de planification économique Taichi Sakaiya évoquait même à l'automne la perspective d'une spirale déflationniste dans des termes très directs. L'indice des prix à la consommation est en effet proche de zéro depuis 1994, si l'on omet les effets d'un relèvement de 2 % de la TVA en avril 1997. De plus, cet indice est sans doute surévalué en raison d'une mauvaise prise en compte de nouveaux circuits de distribution « discount ».

D'autres signes confortent l'hypothèse d'une déflation, à commencer par l'atonie de la consommation des ménages. Les grands magasins de Tokyo ont annoncé que leur chiffre de ventes avait reculé de 6 % en 1998. L'indice d'« anxiété » des consommateurs calculé par le Nippon Research Center s'est établi en décembre au niveau de 142, un record depuis sa création en 1977 (100 exprime un équilibre des optimismes et des pessimismes). Les consommateurs nippons ont des motifs sérieux de réduire leurs achats avec une stagnation des salaires en 1998, la montée du chômage et la fragilité persistante du système bancaire.

L'existence de surcapacités industrielles est un autre facteur propice à la déflation. Cette situation est patente dans le secteur emblématique de l'automobile : 4,3 millions de véhicules automobiles ont été vendus dans l'archipel en 1998, très en deçà du pic de 6 millions de 1990.

La situation japonaise est indissociable du processus de déflation des actifs financiers et immobiliers du début de la décennie. L'OCDE estime que la chute du prix des actions et des terrains après 1990 représente une perte cumulée de l'ordre de 7 000 milliards de dollars (5 983 milliards d'euros), soit l'équivalent de deux années de PIB, provoquant un effet d'appauvrissement sur la collectivité nippone dans son ensemble.

CRÉANCES DOUTEUSES

Cette déflation des actifs a inhibé la demande des ménages et des entreprises, tout en contribuant à l'accumulation du formidable stock de créances douteuses des banques. Ces dernières ont une politique très restrictive, au point de faire naître un *credit crunch* qui renforce encore les mécanismes déflationnistes.

L'évolution des prix nuit en outre à la relance par la politique monétaire. Malgré une politique « accommodante » – le taux d'escompte est à 0,5 % depuis 1995 –, l'ancrage de la récession ne s'est pas démenti avec, sans doute, trois années de croissance négative du PIB de 1997 à 1999. Cette quasi-nullité des taux nominaux à court terme masque probablement des taux réels de l'ordre de 2 % à 3 %. Comme les taux nominaux buttent sur le plancher zéro, les marges de manœuvre sont inexistantes.

Selon Paul Krugman, l'économie nippone serait en fait dans la « trappe à liquidités », zone où la politique monétaire est inopérante. Comme les possibilités de relances budgétaires seront restreintes à l'avenir par un déficit public élevé (7 % du PIB), ce gel de l'outil monétaire est un lourd handicap pour le gouvernement de Keizo Obuchi.

Patrice Geoffron
Professeur à l'université Paris-XIII

Bibliographie

● **Inflation, désinflation, déflation,** de Jean-François Goux (Dunod, 1998, 126 p., 49 F, 7,5 €).
● **Inflation et désinflation, faits, théories, politiques,** de Gilles Jacoud (Seuil, 1997, 64 p., 29 F, 4,4 €).
● **Perspectives de l'économie mondiale** (Rapport du Fonds monétaire international, 1996, 222 p., 200 F, 30,5 €).
● **« L'indice des prix à la consommation surestime-t-il l'inflation ? »** (Institut national de la statistique et des études économiques, *Economie et statistiques,* n° 303, 1997, 46 F, 7 €).
● **Inflation ou déflation ? Actualité d'un dilemme,** d'Yves Crozet (Nathan, 1994, 208 p., 69 F, 10,5 €).

CHRONIQUE

par Serge Marti

La repentance de Davos-sur-scène

P*our une globalité responsable.* » Un peu confus, Claude Smadja, le directeur général du Forum économique mondial, venu à Paris pour promouvoir la vingt-huitième édition de cette manifestation annuelle, en convient : le mot d'ordre de la grand-messe de Davos – qui doit se dérouler du 28 janvier au 3 février dans la station hivernale des Grisons – n'est pas *« très journalistique »*. Mais la crise asiatico-russo-américano-latine est passée par là et, tout compte fait, mieux vaut un titre plat mais juste qu'un slogan médiatiquement accrocheur mais faux. Un effort de contrition sémantique qui vaut aussi leçon de journalisme !

« Responsable ? »*. Est-ce à dire que le coup de torchon qui, depuis un peu plus de dix-huit mois, secoue marchés, pays émergents et en transition est dû à des comportements *« irresponsables »* ? Parfaitement, affirme le responsable du Forum. *« Cette crise est le résultat d'une globalisation qui a été conduite de manière irresponsable. Les problèmes créés par la mondialisation ont débouché sur une crise systémique et, à ce jour, il n'y a que deux options,* explique-t-il. *Soit on rattrape le retard conceptuel pris à élaborer les politiques et les remèdes destinés à faire face à cette crise, soit nous sommes condamnés à entrer dans une période de chaos endémique et systémique. »

Pour Claude Smadja, la première option doit naturellement l'emporter. Et c'est à Davos-sur-scène qu'elle doit s'exprimer. C'est là que les quelque 1 000 hommes et femmes d'affaires venus du monde entier, 250 experts – économistes et géostratèges pour l'essentiel – et autant de décideurs politiques, sans oublier les 300 plumitifs et porteurs de micro chargés de rapporter l'événement, devront réfléchir sur *« la façon de gérer, à moyen terme, les effets néfastes de la globalisation »* et *« se pencher sur le type de société auquel aboutit cette mondialisation »*.

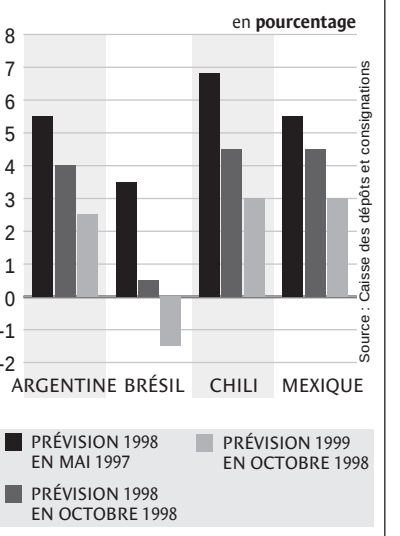

Prévisions de croissance en Amérique latine

Ouvrir le débat, fort bien. Mais mieux vaut bien cadrer l'ordre du jour. Pour les responsables du Forum, celui-ci s'articule autour de trois idées-forces. La première tend à définir quelles structures doivent être mises en place pour gérer convenablement cette situation nouvelle, par le biais d'une nouvelle architecture du système financier international. Ce qui implique un « remodelage » des institutions de Bretton Woods, à commencer par le Fonds monétaire international (FMI), qui devrait être réformé. Un vœu pieux pour lequel un groupe de travail ad hoc a été constitué, avec pour mission de formuler un certain nombre de recommandations précises.

La deuxième idée repose sur la nécessaire émergence *« d'un software de la globalisation »,* à savoir un cadre institutionnel à bâtir qui permettrait aux différents pays concernés de dialoguer entre eux, de se familiariser davantage avec la notion de « bonne gouvernance » et d'assurer une meilleure transparence de leurs situations respectives. Tout cela afin de faciliter la gestion du risque international.

Enfin, et c'est le troisième axe, il convient de *« prendre en compte la dimension sociale de la globalisation »,* ce que le Forum a commencé à faire dès 1996, tient à souligner son directeur général. Ce souci vise à éviter un phénomène de rejet de la mondialisation dont les effets seraient aussi incontrôlables que désastreux, assure-t-il.

Emporté par l'élan réformateur, Claude Smadja n'hésite pas à remettre vertement à sa place le fameux « consensus de Washington » dont le credo a façonné le discours libéral répandu par les évangélistes du marché durant les « années rugissantes ». *« Il est temps de réfléchir aux différents schémas qui peuvent être appliqués à l'économie de marché et de renoncer à l'instauration d'un schéma unique, hyper-imposé, auquel devrait se ranger l'économie mondiale »,* annonce-t-il. L'imprécation mérite d'être notée. Vaut-elle pour autant absolution ?

sans interruption de votre vie professionnelle

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA
Dauphine - UQAM

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

■ Double diplôme délivré par l'Université Paris Dauphine et par l'UQAM (Université du Québec à Montréal).
■ Formation bilingue (français et anglais) sur 2 ans, de septembre 1999 à juillet 2001.
■ 3 jours par mois **(vendredi, samedi et dimanche)** et une semaine bloquée au Canada en août 2000.
■ Utilisation des nouvelles technologies (CD-Rom, Internet, Groupware, Visio-conférence,...).
■ **Réunion d'information : mercredi 10 février, à 18 h 30** au Département d'Education Permanente (5ème étage).

Renseignements : Albena STAMBOLOVA
Tél. : 01 44 05 41 81 - Fax : 01 44 05 41 25
E-mail : stambalb@dep.dauphine.fr
www.mba.dauphine.fr

Directeur du programme Executive MBA : Professeur Michel KALIKA

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Université du Québec à Montréal

Université Paris Dauphine - Département d'Education Permanente
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS CEDEX 16

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Dominique Boucher

Une étape majeure pour les salariés

Le texte sur lequel les négociateurs des trois partenaires sociaux européens – l'Unice (entreprises privées), le CEEP (entreprises publiques) et la CES (syndicats de salariés) – se sont mis d'accord le 14 janvier représente une étape majeure dans le long cheminement vers l'Europe sociale.

L'accord-cadre, qui doit encore être ratifié par les exécutifs de chacune des structures, concerne le travail atypique. Il précise que le contrat à durée déterminée (CDD) doit être une réponse *« circonstanciée »* aux besoins des employeurs et des travailleurs, et reconnaît le contrat à durée indéterminée (CDI) comme la forme *« générale »* des relations au travail. Le rappel à l'ordre est de taille puisque, aujourd'hui, trois embauches sur quatre se font sous forme de CDD dans de nombreux Etats membres.

Il n'a pas été facile aux partenaires sociaux d'établir la version finale de l'accord : dix mois de rendez-vous, puis une négociation marathon de quatre jours et presque autant de nuits. Il faut, de plus, reconnaître un courage certain à l'Unice – dont les adhérents ne devraient pas tous sauter de joie à la lecture du texte – qui a, in fine, accepté d'apposer sa signature. *« Cet accord-cadre ne résout pas tout,* a commenté l'institution patronale européenne, *mais nous sommes parvenus à un résultat équilibré. Chacun devrait s'y retrouver. Il représente, en tout cas, une formidable dynamique pour soutenir le dialogue social, sectoriel et local. »*

Les partenaires sociaux européens ont élaboré un accord-cadre qui spécifie les conditions de recours aux contrats à durée déterminée (CDD). Un rappel à l'ordre : trois embauches sur quatre se font sous forme de CDD dans de nombreux Etats membres

C'est une réalité. Si l'accord est ratifié – ce devrait être fait en mars –, il déclenche un double processus. La Commission le transformera en directive applicable aux Etats membres, *« qui devront alors adapter leurs pratiques »*, confirme-t-on à la DG V (direction générale de l'emploi, des relations industrielles et des affaires sociales). Et représente un beau tremplin pour les partenaires sociaux sectoriels, qui pourront également s'en emparer.

L'accord du 14 janvier remplit bien son rôle de levier dans la négociation européenne pour la politique contractuelle. Il a eu deux précédents : le premier accord-cadre européen (décembre 1985), qui portait sur le congé parental (cinq Etats membres se sont vu appliquer un droit qu'ils ignoraient jusque-là). Et, en juin 1997, le texte réglementant le temps partiel au sein de l'Union, qui a permis d'améliorer la situation de millions de salariés.

Autant d'événements rendus possibles depuis que Jacques Delors, partisan d'une réglementation de type conventionnel, s'était fait entendre lors du sommet de Val Duchesse en 1985, jetant les premières bases du dialogue social communautaire au niveau interprofessionnel. Dès lors, chaque année, se tient un sommet du dialogue social qu'un comité ad hoc est chargé ensuite de traduire concrètement. Des avis communs aux trois partenaires sociaux sont édictés sous forme de recommandations.

L'acte unique de 1986, organisant le marché intérieur, a reconnu à son tour l'importance du dialogue social. Une vingtaine de textes, destinés à favoriser l'espace social européen, ont ensuite été adoptés jusqu'en 1992. Bien sûr, l'accord du 31 octobre 1991 sur la politique sociale européenne reste l'étape majeure puisque les trois partenaires sociaux y ont défini les modalités de la négociation collective européenne. C'est cet accord qui sera intégré tel quel sous la forme d'un protocole social annexé au traité de Maastricht. Désormais, l'Unice, la Confédération européenne des syndicats (CES) et le CEEP peuvent conclure des accords qui ont toutes les chances d'être confirmés par des directives du conseil des ministres de l'Union.

Dans le préambule de l'accord du 14 janvier, tous trois ont souhaité confirmer – en l'écrivant clairement – leurs responsabilités concernant la stratégie européenne pour l'emploi adoptée au sommet extraordinaire de Luxembourg en 1997. Gerhard Schröder, président de l'Union européenne jusqu'à fin juin, et par ailleurs grand promoteur du pacte pour l'emploi, ne pourra que se féliciter du dernier succès des partenaires sociaux.

Même si le texte du 14 janvier souhaite remettre les pendules à l'heure vis-à-vis de pratiques abusives d'un certain nombre d'Etats membres, il est aussi inscrit que son application sera l'affaire des branches professionnelles qui devront tenir compte des spécificités nationales. Les partenaires sociaux affirment ainsi leur rôle particulier dans l'adéquation entre la politique sociale et la nécessité de favoriser la compétitivité de l'économie de la Communauté. Ils vont jusqu'à déclarer, dans un article de l'accord, que les contraintes administratives, financières et juridiques susceptibles d'entraver la création et le développement des PME doivent être évitées. C'est dans cet esprit que le dialogue social devrait continuer à se construire.

Si l'accord du 14 janvier est une suite logique à ceux sur le congé parental et le temps partiel, puisqu'il renforce et précise les conditions de non-discrimination entre les travailleurs soumis à des contrats de travail différents, il ouvre aussi la voie à d'autres discussions. Voilà pourquoi Jean Lapeyre, secrétaire général adjoint de la Confédération européenne des syndicats, insiste à la fois sur *« la régulation sociale comme principe et la capacité de subsidiarité des partenaires sociaux »*, tout en mettant en avant une phrase de l'accord du 14 janvier pointant *« le problème de transférabilité des pensions complémentaires, source actuelle de discrimination sur le marché du travail »*.

La protection sociale complémentaire sera-t-elle le thème d'un nouvel accord-cadre européen ? On peut le parier. En tout cas, ce sujet a davantage de chances d'être élu que celui concernant *« l'information-consultation »* des comités de groupe européens, notamment lors d'un plan social ou d'une restructuration. Ce thème, sensible après l'affaire Renault-Vilvorde de 1997, n'a pu être réglé par les partenaires sociaux ; l'autorité politique, à savoir le conseil des ministres des affaires sociales, doit adopter prochainement une directive. La loi, contrairement à ce qui vient de se passer le 14 janvier, prendra ici les devants sur la négociation collective.

L'harmonisation des prix dans l'Euroland n'est pas pour demain

Les disparités de fiscalité et d'habitudes de consommation découragent producteurs et distributeurs

Persoft, éditeur américain de logiciels, a décidé de faire converger ses prix dans toute l'Europe. En France, cette volonté se traduira par des baisses pouvant aller au-delà de 20 % sur certains produits, mais aussi à quelques augmentations, jusqu'à 5 %.

« Cette décision a été prise à la demande du réseau des représentants européens de Persoft, explique Denis Moran, directeur général d'Istri, distributeur pour la France. *Nous souhaitons ainsi limiter les importations directes depuis les pays les moins chers, très nombreuses en 1998, et rendre à chaque distributeur le fruit de son travail. »* En l'occurrence, la monnaie unique n'a été que l'occasion symbolique de poser le problème. *« Le véritable défi vient d'Internet, qui rend, avant même l'euro, la disparité des prix bien visible. Jusque-là, les éditeurs de logiciels récupéraient les investissements que représentent les traductions et le marketing local par des hausses de tarifs. Mais aujourd'hui, les prix doivent être pensés globalement. »*

TRANSPORT

Le passage à la monnaie unique présente un risque pour l'ensemble des producteurs : *« La perception de l'hétérogénéité des prix sera certainement accrue »*, estime Jean-Marc Vinot, « Monsieur Euro » à Matra-Communication.

« Les grands de la distribution seront sans doute encore plus tentés de concentrer leurs achats dans les pays où les prix sont les plus bas, reconnaît-on chez Carrefour, *ce qui peut engendrer des délocalisations de production. »*

Mais le phénomène était déjà connu dans certains secteurs, comme par exemple l'automobile, où les réseaux locaux de distribution se plaignaient, bien avant l'euro, de la concurrence de « mandataires » achetant les véhicules là où ils étaient le moins chers pour le compte de clients étrangers.

« C'est pour réduire ce phénomène, et non à cause de l'euro, que nous nous sommes fixé il y a quelques années une réduction de l'écart de prix à un maximum de 10 % pour l'Europe, objectif aujourd'hui atteint, et que nous poursuivons maintenant un objectif de 5 à 8 % pour les années à venir », indique Michel Herrard, directeur de la prospective et de la planification commerciale chez Renault.

Mais ce risque paraît être limité à certains produits, que l'on pourrait caractériser ainsi : articles de grande consommation, d'un prix élevé et de positionnement équivalent sur les différents marchés nationaux. Ce qui est le cas de l'automobile, ou du logiciel.

En revanche, les *« produits professionnels sont vendus hors taxes »,* explique Jean-Marc Vinot, dont l'entreprise vend essentiellement des systèmes téléphoniques à des entreprises ou à des organisations. *« L'hétérogénéité des prix tient essentiellement aux différentiels de taxation. A produit équivalent, nos prix sont donc à peu près similaires dans toute l'Europe. »*

De même, *« les différences de prix, pour des produits de consommation courante, sont insuffisantes pour générer des flux d'importation parallèle. Le coût du transport suffit à les annuler ; quant aux produits frais, il est bien sûr hors de question de les acheter hors du pays de distribution »*, observe-t-on chez Danone.

Enfin, *« les goûts des consommateurs restent extrêmement divergents d'un pays à l'autre,* remarque Dominique Norguet, directeur de la communication chez Philips France *: les Italiens préfèrent les machines à laver à ouverture par le haut et les Français à ouverture latérale »*. La bouteille d'Evian, banale en France, est un produit haut de gamme en Grande-Bretagne... et inversement pour la marmelade d'orange.

De plus, *« un distributeur local doit pouvoir mener des opérations particulières sur les prix, par exemple pour faire face à la concurrence, ou pour lancer un produit »*, explique Dominique Norguet. Chez Renault, l'objectif global de réduction des écarts de coût ne prive pas les directions marketing de chaque pays de leur autonomie en matière de fixation des prix.

La disparité des prix ne constituant que l'un des éléments de l'attitude de l'acheteur, beaucoup de producteurs disent par conséquent ne pas voir l'intérêt d'une harmonisation sous prétexte de monnaie unique. *« On ne voit pas pourquoi les entreprises se priveraient de la possibilité d'accroître leurs marges sur un marché donné »*, observe Jean-Marc Vinot.

Voudraient-elles faire converger leurs prix que les moyens d'y parvenir demeurent de toute façon limités. *« La convergence que nous avons pu obtenir ces dernières années provient quasi exclusivement d'une amélioration de la productivité, qui a permis de baisser les prix les plus élevés »*, fait remarquer Michel Herrard.

PUBLICITÉ

« L'élasticité du prix fabricant atteint aujourd'hui ses limites, après des baisses annuelles de 5 à 10 % sur l'ensemble de nos produits », souligne Dominique Norguet.

Renault essaie donc aujourd'hui de faire baisser les coûts de ses réseaux de distribution, *« mais ceux-ci sont d'ores et déjà quasiment homogènes – de 35 à 38 % du prix final – d'un pays à l'autre, même si la structure varie : les coûts de publicité sont plus élevés en Italie, ceux du mètre carré le sont en Allemagne, etc. »*.

Il reste seulement possible d'harmoniser la politique observée à l'égard des distributeurs nationaux : *« Persoft a ainsi harmonisé les conditions de remise, à prestations équivalentes de services après-vente et de promotion »*, indique Denis Moran. Mais cela n'élimine pas pour autant les disparités de prix, puisque tel marché exigera un type de prestation commerciale d'une autre nature que tel autre.

Jouer sur les coûts de fabrication ou de distribution demeure donc d'une efficacité limitée, et surtout hors de proportion avec les différentiels générés par d'autres facteurs, unanimement dénoncés par les producteurs : la fiscalité et les coûts salariaux.

DÉLOCALISATIONS

« Certains pays ont une taxation à peu près homogène – la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne – et ce n'est pas un hasard si nos prix y sont à peu près similaires, note Michel Herrard. *En revanche, les pays importateurs, comme les Pays-Bas ou le Portugal, ont une TVA faible, mais une taxation très forte. Nous sommes obligés d'y vendre à des prix hors taxes très faibles, sous peine de voir le consommateur en pâtir. »*

La TVA varie de 5 à 25 % selon les pays, les coûts salariaux horaires dans l'industrie du simple au double entre, par exemple, l'Espagne et l'Allemagne. *« Monnaie unique ou pas, l'harmonisation des prix est, dans ces conditions, une illusion »*, clame Dominique Norguet.

« La balle est dans le camp des politiques, s'ils ne veulent pas que la monnaie unique entraîne des délocalisations des circuits commerciaux et des sites de production », souligne-t-on chez Carrefour.

« Aujourd'hui, la perspective de la monnaie unique dans le portefeuille du consommateur nous préoccupe sur un point : comment gérer les effets des nouveaux prix sur le comportement de nos clients ? En revanche, nous ne nous préoccuperons d'harmoniser les prix que si la fiscalité s'harmonise, ou si les habitudes des consommateurs s'harmonisent », conclut-on chez Danone. Bien plus que de l'Europe monétaire, l'Europe des prix sera la fille de l'Europe des coûts et de l'Europe des goûts.

Antoine Reverchon

Le directeur de la politique régionale appelle les Etats membres à davantage de solidarité

A la tête de la DG XVI, le Basque espagnol Eneko Landaburu gère 30 % du budget communautaire

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

On le sent : l'homme déteste s'enfermer dans les logiques de comptable. Il préfère vivre d'élans. Directeur général de la DG XVI (Politique régionale et cohésion) de la Commission européenne, Eneko Landaburu parle de ses missions dans des termes plutôt inhabituels pour un haut fonctionnaire international, au même poste depuis maintenant treize ans.

Aujourd'hui, alors que se négocie le volet budgétaire de la politique régionale des Quinze pour 2000-2006, il s'inquiète du *« peu d'impulsion donnée »,* comme si *« l'Europe avait perdu l'esprit de famille ». « Je ne sens plus de projet global, comme il en existait il y a dix ans. Comment poursuivre dans la paix la construction européenne si notre politique de solidarité vis-à-vis des Etats les plus fragiles manque d'ambition ? »*

Bien sûr, reconnaît volontiers cet économiste de formation, la rigueur dans les dépenses publiques est désormais de mise, avec les critères de Maastricht à respecter. Il comprend également les réticences de l'Allemagne – habituée à verser au pot communautaire davantage qu'elle ne reçoit – à sortir une fois de plus son portefeuille.

CLIENTÉLISME

Mais il sait aussi combien la cohésion interne de l'Europe est primordiale ; *« les territoires les plus pauvres ne doivent pas rester sur le bord du chemin »,* insiste-t-il à nouveau. Et, pour ce quinquagénaire, c'est une profession de foi.

Basque espagnol, membre du Parti socialiste alors que son pays était encore *« sous le joug de l'armée et du fascisme »,* Eneko Landaburu connaît trop bien le prix de la solidarité. Réfugié politique, il fait ses études de droit et d'économie en France, à l'université de Nanterre.

Aujourd'hui, à la tête de la DG XVI, dont 25 % des fonds vont à l'Espagne, il souligne l'importance de ces transferts financiers qui *« ont contribué à la modernisation fulgurante »* de son pays. Voilà pourquoi son inquiétude n'est pas feinte. Cet ami personnel de Felipe Gonzalez, l'ancien premier ministre espagnol, pense aux élargissements futurs – vers les pays de l'Est notamment –, qui nécessiteront d'importants soutiens financiers. D'ici là, qu'il ait encore ou non les mêmes responsabilités à la Commission, il plaide pour que les moyens dont sa direction dispose aujourd'hui ne soient pas revus à la baisse.

Avec le fonds de développement régional (Feder) et le fonds de cohésion, Eneko Landaburu gère 20 milliards d'euros par an, *« 30 % du budget européen »,* annonce-t-il. Travailler à la DG XVI présente, selon lui, deux immenses avantages : primo, il y a effectivement de l'argent. Secundo, les actions menées sont concrètes, palpables sur le terrain : ici une station d'épuration construite, là-bas, un centre de recherches.

Mais l'exercice n'est pas sans difficultés. La DG XVI est l'objet de nombreuses critiques. D'abord celle – surtout lancée par les camps libéraux – de gaspiller les fonds publics. *« C'est un mauvais procès,* répond l'intéressé. *Toutes les études réalisées depuis dix ans montrent, chiffres à l'appui, que les fonds mobilisés ont permis la diminution des disparités territoriales au sein de l'Union européenne, épaulant véritablement les quatre pays les plus pauvres : la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande. »*

Le clientélisme ? *« Il existe,* regrette-t-il, *mais pas de notre fait. Il suffit qu'il y ait une alternance politique dans un Etat membre pour que ses priorités en matière de développement régional varient. »* Il faut alors faire confiance aux différents groupes de pression (celui du monde rural, celui des villes, celui des pêcheurs, etc.) pour rétablir la balance, rassure cet ancien député socialiste au Parlement basque espagnol qui n'a pas souhaité poursuivre de carrière politique, inquiet des sacrifices personnels que *« cette folie »* implique. S'il convient que le bilan est plus mitigé concernant la question de la mise en œuvre des dispositions prises, il trouve profondément injuste l'emploi du mot « bureaucratie ». *« Nous sommes 400 fonctionnaires pour gérer 20 milliards d'euros... J'aimerais connaître les proportions dans les grandes administrations de certains Etats membres »*.

Eneko Landaburu

● Cet économiste de cinquante ans a un parcours tout à fait atypique. Après avoir été élu, en 1980, député (Parti socialiste espagnol) dans le premier Parlement basque espagnol, il part travailler chez Nestlé dont il dirigera, entre autres, la fondation à Genève.

● Il entre à la Commission européenne en 1986, lorsque l'Espagne adhère à la CEE, devenue l'Union européenne.

Eneko Landaburu indique les deux voies majeures que la DG XVI doit continuer à développer. La décentralisation des procédures, pour débuter : *« L'Europe apparaît encore trop comme quelque chose de lointain et ses décisions sont encore vécues comme imposées par des gens sans visage. Les acteurs régionaux (élus, patrons, syndicalistes, etc.) doivent prendre le relais. »*

Mais il faut aussi travailler à une meilleure évaluation des politiques menées. L'argent débloqué sert-il vraiment aux projets subventionnés ? Que faire quand il a été versé mais que les financements nationaux complémentaires tardent, eux, à être dégagés ? Les sanctions sont rares, le responsable de la DG XVI l'admet. *« Il nous est arrivé de demander les remboursements des aides versées, mais tout cela finit devant les tribunaux... »*

Si les Etats membres discutent actuellement des recettes à engranger pour leur politique régionale, ils réfléchissent donc aussi à un meilleur usage des dépenses. En l'an 2000, le principe de subsidiarité sera renforcé, afin que les négociations transitent moins par Bruxelles. De même, un certain nombre de règles de contrôle devraient être adoptées. Des perspectives qui réconfortent un peu Eneko Landaburu.

Marie-Béatrice Baudet

EUROPE

▼ La part des coûts salariaux dans le PIB

Indice 1991 = 100 CVS, valeurs en monnaies nationales

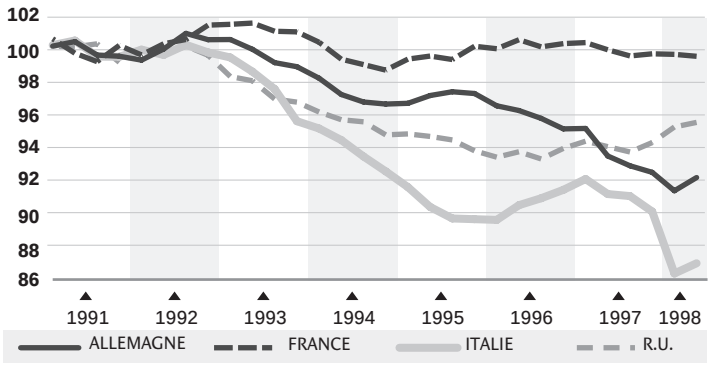

Source : comptes trimestriels, Eurostat.

■ **EN REGARD DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ** et de l'inflation, les coûts salariaux ont été particulièrement modérés dans trois pays : au Royaume-Uni, en Allemagne et en Italie, et ce depuis la mi-92. Les décrochages importants de l'indicateur, en 1992, pour le Royaume-Uni et l'Italie tiennent aux dévaluations de la lire et de la livre dont les effets n'ont pas été répercutés sur les salaires. Les Italiens et les Britanniques ont donc subi une baisse de leur pouvoir d'achat

■ **EN FRANCE**, on note une certaine stabilité de l'indicateur. En période non inflationniste, les salaires ont suivi l'évolution du PIB.

■ **LA MODÉRATION SALARIALE EN ALLEMAGNE** est à relativiser. Les coûts salariaux allemands restent les plus élevés en niveau, comme l'a rappelé récemment une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et de son homologue allemand, le Statistisches Bundesamt.

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	4,4 (oct.)	– 7,5 (sept.)	2,6 (nov.)	3,4 (sept.)	1,3 (oct.)	2,8 (oct.)	2,1 (oct.)	1,3 (oct.)	0,4 (nov.)	2,5 (oct.)	3,1 (oct.)
Sur trois mois	(sept.)	– 0,9 (oct.)	0,8 (oct.)	– 1,4 (sept.)	0,6 (oct.)	0 (sept.)	0,4 (oct.)	– 0,6 (oct.)	– 0,4 (oct.)	0,9 (sept.)	0,4 (sept.)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1998	4,5 (oct.)	4,3 (sept.)	9,3 (nov.)	8,6 (nov.)	18,2 (nov.)	11,8 (nov.)	12,3 (oct.)	3,7 (oct.)	6,2 (sept.)	10,8 (nov.)	9,8 (nov.)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	1,5 (sept.)	– 0,1 (juil.)	0,6 (nov.)	0,6 (nov.)	1,4 (nov.)	0,2 (nov.)	1,7 (nov.)	1,5 (nov.)	1,4 (nov.)	0,9 (nov.)	1 (nov.)
Sur un mois	0,2	– 0,6	– 0,1	0	– 0,1	– 0,1	0,1	0	0,1	0	0
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
	3e trimestre 1998	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trimestre 1998*	*3e trim. 1998*	*3e trim. 1998*
Sur un an	3,5	– 3,5	2,7	3	3,9	2,9	1,2	3,2	2,3	0,7	2,7
Sur trois mois	0,9	– 0,7	0,9	0,3	0,9	0,5	0,5	0,1	0,4	2,7	0,7
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	– 3,3	– 2,7	– 2,1	– 2,6	– 3	– 2,7	– 1,4	– 1,9	– 2,5	– 2,3
1998*	1,4	– 5,5	– 2,6	– 1,3	– 2,1	– 2,9	– 2,6	– 1,4	– 1	– 2,3	– 1,8
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1997	ND	ND	61,3	122,2	68,8	58	121,6	72,1	53,4	74,5	71,9
BALANCE COURANTE (en % du PIB,)**	*1er trimestre*	*2e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trimestre*	*3e trim.*	*3e trim.*
Solde trimestriel 1997	– 0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4**	0,3**
Solde trimestriel 1998	– 0,49	0,7	– 0,19	1,13	0,21	0,7	0,91	0,74	0,2	0,4	0,3

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazones pour UE15 et EURO11 ***La Belgique ne dispose pas de données trimestrielles harmonisées, et pour la balance courante, le chiffre inclut le Luxembourg. L'Autriche, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg et le Portugal ne disposent pas de données harmonisées au niveau européen.

Source : Eurostat. Pour plus d'informations : htpp:/europa.eu.int/eurostat.html

FRANCE

▼ Les risques d'impayés pour les entreprises hexagonales à l'étranger

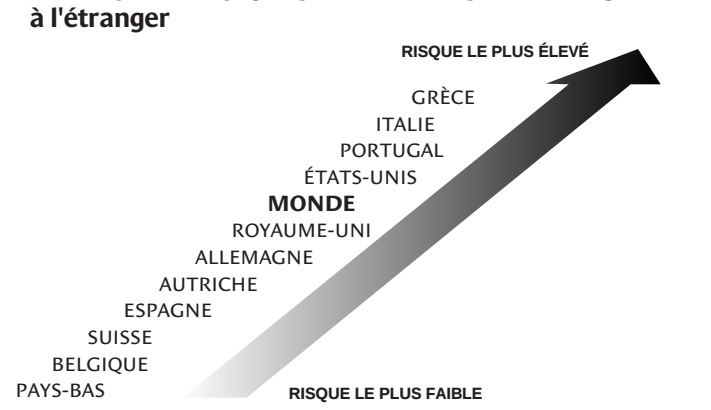

Source : Coface

■ **LA CRISE FINANCIÈRE** internationale et la perte des débouchés en Asie et en Russie ne se sont pas traduites, pour les entreprises françaises, par une hausse importante des impayés déclarés, au troisième trimestre 1998, à la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface).

■ **LA SIDÉRURGIE ET LE TEXTILE** apparaissent comme les secteurs les plus fragiles. Le textile doit notamment affronter une concurrence accrue des exportateurs asiatiques, alors que la consommation ralentit fortement au Royaume-Uni, un de ses principaux débouchés européens.

La Coface reste toutefois prudente. Le ralentissement de la croissance mondiale et la récente crise brésilienne, dont on peut craindre la propagation, vont fragiliser davantage les exportateurs.

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES	– 0,4 % (déc.)	+ 4,2 %
TAUX D'ÉPARGNE	14,5 % (2e trim. 98)	– 0,1 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,8 % (2e trim. 98)	+ 3,9 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER	+ 0,5 % (3e trim. 98)	+ 2,0 %
INVESTISSEMENT	+ 0,8 % (3e trim. 98)	+ 3,7 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)	+ 15,9 MdF / 2,42 milliards d'euros (oct.)	– 46,9 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 147,77 MdF / 22,53 milliards d'euros (oct.)	– 5,3 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES	– 11 (déc.)	– 21**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	– 8 (déc.)	+ 22**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (– de 25 ans)	21,7 % (nov.)	– 2,5 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL	38 %	+ 1,2 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND exonérations à l'embauche, contrat en alternance, contrat de retour à l'emploi, contrat initiative-emploi	1 064 900 (nov.)	– 2 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND CES, CEC, contrat emploi-ville, contrat emploi-jeune	361 900 (nov.)	– 7,5 %
INTÉRIM	532 098	+ 28,8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS **solde net douze mois auparavant

Source : Insee, Dares, Douanes et Unedic.

MEXIQUE

▼ Taux de croissance du PIB et taux d'inflation

en **pourcentage**

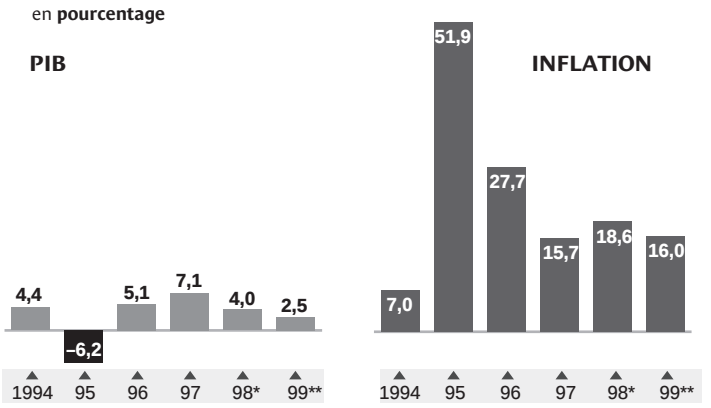

*ESTIMATION ** PRÉVISION

Source : Nord-Sud Export

■ **LES PRÉVISIONS** de croissance qui faisaient état d'un chiffre compris entre 4 % et 5 % pour 1998 ont été légèrement revues à la baisse. En 1999, la hausse du PIB se limitera vraisemblablement à 2,5 %.

■ **LES CRISES RUSSE ET BRÉSILIENNE** ont touché de plein fouet le Mexique, qui a néanmoins réussi à en limiter les impacts. Le développement des exportations manufacturières a permis de ramener la part du pétrole à seulement 6,4 % des exportations totales. Mais l'ajustement dû à la dernière crise brésilienne entraînera un net ralentissement de la croissance.

■ **SI LA DÉVALUATION** du peso (– 22 %), en 1998, a évité la fuite des capitaux, elle a relancé l'inflation. Le Mexique a terminé l'année avec 18,6 % de hausse des prix. *(Source : Nord-Sud Export, Groupe Le Monde.)*

UN CHIFFRE

– 3,36 %

LA BAISSE DU NOMBRE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DANS L'UNION EUROPÉENNE

Conséquence de la libéralisation et de la vague de déréglementation qu'a connues le secteur de l'assurance en 1989, le nombre total d'entreprises d'assurance directe chez les Quinze s'est établi à 2 995 fin décembre, contre 3 099 l'année précédente, soit une diminution de 3,36 %, indique Eurostat, l'Office statistique des communautés européennes.

Les plus fortes baisses, d'une année à l'autre, ont été observées en Grèce (– 11,18 %), en Espagne (– 9,73 %), en France (– 7,22 %) et au Danemark (– 5,71 %). En revanche, l'Irlande a enregistré la plus forte croissance (+ 10,89 %) du nombre d'entreprises d'assurance créées, suivie de la Suède (+ 8,15 %).

Depuis la libéralisation et la déréglementation résultant de l'application de la troisième génération de directives européennes, l'Europe a vu se développer une concurrence grandissante, appelée à s'accroître après l'introduction de l'euro qui correspond à l'élimination d'une barrière supplémentaire, estime Eurostat.

Cet organisme communautaire précise par ailleurs que les plus grands marchés de l'assurance dans la zone euro sont l'Allemagne et la France qui représentent, respectivement, 31,7 % et 32 % du total des primes brutes émises au titre de l'assurance. L'Irlande et le Luxembourg sont les Etats faisant le plus grand usage du régime de libre prestation de services frontaliers.

L'instabilité entrave le développement du Yémen

Les conflits internes et frontaliers retardent le pays, même si le pétrole a amélioré ses perspectives économiques

On est loin des promesses qu'avait suscitées, en 1990, l'unification yéménite, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS. Le bilan est aujourd'hui décevant. Il y a quelque candide optimisme à considérer que ce pays deviendra, d'ici une dizaine d'années, grâce à l'exploitation de ses ressources en hydrocarbures, un petit émirat du sud-ouest de la péninsule arabique. Le PIB par habitant était en 1995 de 260 dollars (222,20 euros), loin derrière celui du Koweït : 17 390 dollars (14 863 euros).

La découverte du pétrole au milieu des années 80 puis le développement de l'exploration au début des années 90 ont sensiblement modifié les perspectives économiques. Sans constituer une panacée, le pétrole a indéniablement permis une remise à niveau des performances générales de l'économie.

L'ensemble du territoire a été découpé en concessions ; deux zones assurent principalement la production : le bassin de Marib au nord, le champ de Massilah au sud-est. Le premier est exploité depuis 1983 par un consortium mené par l'américain Hunt Oil Company. Le deuxième est contrôlé par Canoxy, arrivé plus tard, mais assure 51 % de la production totale du pays (400 000 b/j d'huile).

EXPLORATION

Les réserves prouvées récupérables du pays sont évaluées à 1,7 milliard de barils, soit un peu moins de douze années de production au rythme actuel. Les incertitudes sur le potentiel réel du pays ne seront pas levées tant que les principales zones géologiquement intéressantes n'auront pas été prospectées. Le gouvernement souhaite promouvoir l'exploration de concessions en mer Rouge et sur l'île de Socotra, moins exposées au racket permanent des tribus. Par ailleurs, le projet de mise en valeur des ressources gazières connaît d'importants retards.

Le brut exporté représente environ 40 % des recettes de l'Etat et constitue la première source de revenus en devises. Grâce à lui, les exportations totales sont passées de 1,17 milliard de dollars (1 milliard d'euros) en 1993 à 1,82 milliard de dollars (1,55 milliard d'euros) en 1994, puis à 2,26 milliards (1,93 milliard d'euros) en 1997, dernière année faste. Cette hausse des revenus a permis de compenser une augmentation des importations, qui ont atteint 2,3 milliards de dollars (1,96 milliard d'euros) en 1997, et a contribué à mettre fin à un déficit chronique de la balance des paiements courants.

Les institutions financières internationales ont incité les autorités yéménites à saisir cette chance pour assainir une économie marquée par une forte inflation et des déséquilibres extérieurs préoccupants qui se traduisaient en particulier par des défauts de paiement. Les mesures mises en place ont été appliquées dans un climat de forte contestation sociale et politique. Les prix des biens de consommation de base ont été augmentés, conduisant à de violentes émeutes. En contrepartie de ces sacrifices, les équilibres ont été restaurés, la gestion des finances publiques modernisée, et la monnaie yéménite, le rial, s'est stabilisée après plusieurs dévaluations.

Le Yémen a pu, dans le cadre de son programme d'ajustement structurel, bénéficier du concours des bailleurs de fonds internationaux. Un certain nombre de projets ont vu le jour, souvent de taille modeste il est vrai. Au total, le contexte général d'assainissement, couplé à une richesse pétrolière croissante, a conduit à une croissance soutenue pendant plusieurs années : le PIB a crû de 4,8 % en 1992, puis de 8,5 % en 1995, 5,6 % en 1996 et 5,1 % en 1997.

L'ajustement a été réalisé dans un climat économique mondial favorable. Mais en 1999, les performances ne seront pas aussi satisfaisantes. La baisse des prix du baril, un tassement dans la croissance de la production de brut vont provoquer une rechute. Le déficit public de 1998 devrait outrepasser les objectifs de plus de 300 millions de dollars (256 millions d'euros). Le budget 1999 a entériné des coupes de 4,2 % par rapport aux dépenses de 1998 et le déficit prévu s'établirait à 293 millions de dollars (250 millions d'euros). Il est probable que les dépenses devront être à nouveau compressées.

La période de réformes (1994-1998) n'a pas généré suffisamment de ressources pour promouvoir un développement hors du secteur des hydrocarbures. L'agriculture yéménite, en particulier, souffre d'un manque chronique d'investissements. Les projets en aval de la filière pétrolière sont restés pratiquement lettre morte pendant plusieurs années, comme par exemple la réhabilitation et l'extension de la raffinerie d'Aden, dont la capacité est aujourd'hui réduite à 110 000 b/j. Dans le tourisme, les capacités sont notoirement insuffisantes pour permettre un décollage rapide de ce secteur : la barre des 100 000 touristes par an n'est toujours pas franchie. A long terme, le potentiel est pourtant indéniable.

Mais surtout, le développement de l'économie yéménite souffre de deux maux : le retard pris sur la concurrence des pays voisins, et l'instabilité politique et sociale. Le projet de zone franche d'Aden témoigne de ces problèmes. Au moment de la réunification, l'ancienne capitale du Yemen du Sud fut érigée en capitale économique. Elle devait retrouver un statut économique important grâce à l'activité de son port et au retour espéré des investisseurs étrangers.

GUERRE CIVILE

Ce projet permettait de contrebalancer une réunification perçue par les Sudistes comme une intégration inégale par le Yémen du Nord. Les antagonismes entre les factions sudistes et nordistes conduiront en 1994 à la guerre civile. La tentative de sécession des Sudistes s'est achevée en juillet 1994 par la reprise d'Aden par l'armée nordiste.

Cette année de troubles et de dégâts matériels a retardé le projet de zone franche d'Aden. Quatre années plus tard, celui concernant le transbordement de conteneurs s'est fait devancer par les planificateurs omanais, qui ont inauguré, à la fin de l'année 1998, le port porte-conteneur de Salalah sur l'océan Indien, au sud du sultanat. Dans le meilleur des cas, la nouvelle zone portuaire d'Aden ne sera opérationnelle qu'en mars 1999.

L'instabilité politique est la plaie du Yémen. Elle se traduit par des conflits qui handicapent le développement économique, à l'instar de l'arrêt de l'exploration des champs pétroliers frontaliers avec l'Arabie saoudite. La possession d'îles au large de la mer Rouge a conduit à des escarmouches avec les Erythréens, soucieux d'accéder aux réserves potentielles d'hydrocarbures et à des gisements touristiques. Sur le plan intérieur, les relations difficiles entre l'Etat central et la population sudiste, d'une part, avec les groupuscules tribaux et islamistes de l'autre, ne contribuent pas à attirer des investissements étrangers.

Avec une population qui sera forte de 25 millions d'habitants en 2010, le Yémen a un long chemin à parcourir pour rattraper le retard pris dans son développement. Le pétrole ne pourra qu'être un élément parmi d'autres de ce rattrapage.

Jacques Seguin

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // www.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Portrait-robot des consommateurs du siècle prochain

Sociologie

La génération Internet aime les surgelés, tient à la pomme de terre, et surfe plus sur le Web qu'elle ne lit de journaux. Rien à voir avec celle de Mai 68

Guerre, crise économique, chômage ; ou au contraire : expansion, plein emploi... Les événements qui ont marqué notre tendre enfance et adolescence, jusqu'à l'âge de vingt ans, conditionnent nos comportements économiques. Bernard Préel, directeur adjoint au Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) en est convaincu : *« S'écarter de ses valeurs, de sa culture de base, et plus encore si elle est partagée par toute sa génération, c'est plonger dans l'anxiété et l'inquiétude »*, explique-t-il.

Dans sa volumineuse étude *Générations,* parue en décembre 1998, il analyse un siècle de générations, depuis celle née entre 1885 et 1894, à la Belle Epoque jusqu'à la génération Internet, venue au monde entre 1975 et 1984.

Pour analyser et prévoir les habitudes de consommation, les attitudes face au marché du travail, la traditionnelle segmentation par classe d'âge, ne suffit pas, estime-t-il. *« C'est l'âge combiné à l'histoire des gens qui détermine certains comportements, face à l'épargne, aux investissements, aux loisirs, au travail, notamment. La conjoncture joue un rôle déterminant, et il n'y a pas de rattrapage. »*

L'application de cette méthode aux deux dernières générations analysées dans l'étude, la génération Gorby, née entre 1965 et 1974, et la génération Internet, née entre 1975 et 1984, lui permet de dresser un portrait-robot du consommateur du XXIe siècle : qu'il s'agisse d'alimentation (hausse du surgelé, maintien de la pomme de terre, baisse des légumes frais et produits de base traditionnels), de biens durables, ou de médias (on apprend le déclin inéluctable de la lecture, celle de la presse en particulier).

A en croire Bernard Préel, l'immobilier doit se préparer à un avenir sombre : la génération Gorby, *« urbaine de naissance, nomade, mobile [...], profondément infidèle, toujours disposée à braconner et à acheter au moins disant [...] saura surtout comment avoir plus avec moins [...] : en désinvestissant. Elle prouvera très tôt qu'elle est capable de se désaliéner, de briser ses liens d'avec les choses et principalement d'avec les immeubles »*.

La conjoncture économique précaire et instable des vingt premières années de cette génération explique ce comportement volage. Mais de la précarité, prévoit Bernard Préel, elle saura faire *« un atout maître »*, en étant beaucoup plus adaptable et souple que ses aînés.

D'autant que la génération Gorby est *« une génération mutante »*, condamnée au changement, en raison du décalage vécu entre l'histoire difficile de sa jeunesse et celle, plus facile, de sa maturité. A l'inverse de la génération Mai 68 qui, après une jeunesse facile vécue dans une économie en croissance, a dû affronter la crise au milieu de sa vie. Pour ces générations, dont *« les codes culturels sont inadaptés, qui vivent des situations en contradiction avec celles apprises »*, la seule réponse est *« l'opportunisme, le pragmatisme »*.

L'analyse par génération contribue aussi à expliquer les raisons du rajeunissement des dirigeants économiques et politiques : chaque génération étant figée dans ses comportements, les dirigeants doivent passer la main plus vite à la génération suivante pour permettre à la société d'évoluer.

JEUNESSE

L'accélération des changements de ces dernières décennies a nécessité de donner plus de pouvoir aux jeunes. Alors qu'auparavant *« pour avoir de l'autorité, il fallait faire vieux, notre société retire au contraire du pouvoir aux vieux. Les générations actuellement au pouvoir ont les yeux rivés sur la jeunesse ; elles refusent de vieillir, chipent leurs valeurs aux jeunes. Et par conséquence, les jeunes ont le pouvoir par-procuration »*.

Ce qui n'est pas sans conséquence économique, tant sur le marché du travail que de la consommation. *« Cela explique la bonne cohabitation entre les jeunes et les vieux ; les parents écoutent mieux les jeunes, car ils veulent le rester. »*

L'internationalisation des jeunes générations accentue ce phénomène : *« La génération* Gorby *refuse le patrimoine transmis ; elle adopte un comportement planétaire »*, affirme Bernard Préel.

Annie Kahn

▼ **1885-1985 : dix générations**

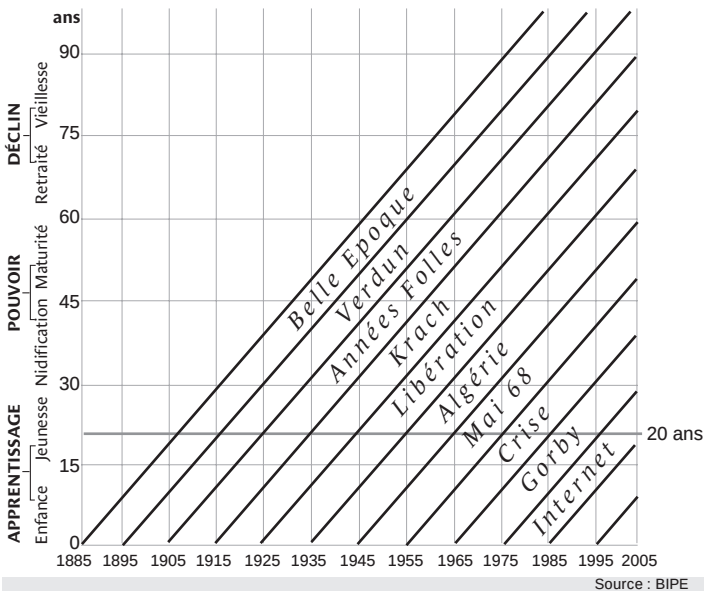

Source : BIPE

Repères

Pour analyser les habitudes de consommation des différentes générations, le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) croise dans son étude « cycle d'époque » et « cycle de vie »

- Années folles : génération *« marquée par un monde rural et économe »* .
- Krach : génération creuse, *« blessée par la défaite et la honte de 1940, a soif de revanche et oublie tout dans le travail et l'accumulation »*.
- Libération : début de vie sombre (Dépression de 1929, fascismes) ; succès inattendus dans la vie adulte (« trente glorieuses »). Epargne d'abord, consomme ensuite.
- Algérie : génération majoritairement diplômée.
- Mai 68 : *« génération pivot qui doit faire face aux besoins de ses parents et de ses enfants qui jouent les prolongations [...] ; consomme d'abord et paye plus tard »*.
- Crise : retard dans l'accession à la propriété ; son équipement automobile est en recul par rapport aux générations précédentes.
- Gorby : *« a l'expérience de la précarité et de l'instabilité »*.
- Internet : multiplie les apprentissages ; très équipée (ordinateurs, télés, consoles de jeux, etc.).

Les déboires du commerce électronique

Internet

Vendre directement au consommateur s'avère compliqué

Le commerce électronique ne fait pas que des heureux. Dans les coulisses des grands groupes industriels, loin des déclarations fracassantes prononcées lors de congrès toujours plus nombreux sur l'apport d'Internet au développement des affaires, les responsables du marketing, de la vente, de la logistique, de l'informatique et même des achats, s'arrachent les cheveux.

« Avoir un site, décider de l'utiliser pour vendre en direct au consommateur et prendre des commandes est très simple. Mais cela ne représente que 15 % du travail. Transformer une industrie conçue pour vendre via des magasins en une société de vente directe au consommateur final est beaucoup plus compliqué », se lamente le dirigeant d'un grand groupe d'habillement américain.

En quelques mois, il lui a fallu bâtir de toutes pièces une organisation capable de gérer des problèmes que les spécialistes de la vente par correspondance connaissent bien, mais que des entreprises comme la sienne ignoraient jusqu'à présent. *« Nous avons d'énormes taux de retour ; comment traiter les plaintes ? »*, s'interroge-t-il. Comment dimensionner les systèmes en l'absence de toute mesure fiable de prévision des ventes ? Sur un secteur où les prix peuvent aller du simple au triple selon que l'on vend d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, faut-il ou non harmoniser les offres ?

Au final, ce nouveau canal de distribution fait perdre de l'argent à son entreprise, et son cas est loin d'être isolé. Pas question pour autant de faire machine arrière : *« Nous avons besoin d'Internet comme outil de marketing ; nous voulons que nos clients ou prospects aillent sur notre site, qui ne serait pas complet sans une boutique électronique. »* D'autant que les distributeurs traditionnels, confrontés désormais à la concurrence de leur fournisseur, se mettent – juste revanche – à fabriquer leurs propres produits.

NOUVEAUX INTERMÉDIAIRES

De même, alors que le commerce électronique est réputé supprimer nombre d'intermédiaires, dans la logistique par exemple, le recours à Internet en requiert d'autres, qui se frottent les mains. Des entreprises anciennes voient ainsi, tout à coup, leur activité bénéficier de cette nouvelle vague : par exemple, le groupe de logistique Nedlloyd, ou les sociétés de transport rapide disposant d'un réseau mondial telles UPS ou Federal Express. D'autres entreprises se créent, comme CommerceOne ou Ariba : elles tirent partie des atouts du réseau, telle la possibilité de comparer, en une fraction de seconde, toutes les offres disponibles pour un produit ou un service donné.

Leurs clients sont des sociétés qui les utilisent pour améliorer leur « gestion des ressources d'exploitation », ou ORM *(Operating resources management)*. Achats, frais de maintenance, de voyage, etc., représentent environ 30 % des dépenses d'une entreprise : le *web reengineering* permettrait de diviser ce coût par dix dans certains cas, affirme-t-on chez Ariba. En décembre 1998, l'entreprise de la Silicon Valley signait un contrat de plusieurs millions de dollars avec le groupe pharmaceutique Merck aux Etats-Unis.

« DEUXIÈME ÂGE »

Après le *« premier âge de l'économie de l'immatériel »* qui visait surtout à utiliser l'informatique pour améliorer la productivité de la production, *« s'ouvre le deuxième âge de l'immatériel, où l'on voit l'informatisation transformer les conditions de l'intermédiation »*, expliquait Philippe Lemoine, co-président du Groupe Galeries Lafayette, le 11 janvier, à Paris, lors des assises du commerce électronique.

Devant un auditoire de professionnels français du commerce et de l'informatique, il a vigoureusement secoué le cocotier : *« En Europe continentale, nous en sommes encore au premier âge ; les marchés de services sont fondés sur des notions d'élitisme et de cherté qui perpétuent une économie de la lenteur »*, s'alarmait-il, faisant allusion, entre autres, au Minitel.

A. K.

I. A. E. DE LYON
UNIVERSITE JEAN MOULIN
LYON 3

Valoriser une expérience et élargir des perspectives de carrière :

l'IAE de Lyon propose un 3ème cycle de Management Général

DESS CAAE

aux cadres

disposant d'une expérience professionnelle à un poste de responsabilité

- **formule «séminaire»** à temps partiel sur 2 ans
- **formule «soir»** à temps partiel sur 2 ans
- **formule «jour»** à temps plein sur 1 an

Acquérir des compétences en gestion

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mai 1999
Contact : Danièle Bourras
Tél. : 04 72 72 21 87 • Fax : 04 72 72 44 74 •
http://www.univ-lyon3.fr/iae
IAE - Formation Continue • 15, quai Claude Bernard
BP 0638
69239 Lyon cedex 02

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Du garde-chasse au géomètre

Si l'on ne prend pas des mesures rigoureuses, prophétisait Colbert, *« la France périra faute de bois ! »*. Louis XIV entendit le message et accepta de promulguer les réformes concoctées par son ministre visionnaire. C'est ainsi que l'ordonnance du 13 août 1669 donna d'importants pouvoirs de contrôle à un nouveau corps d'officiers royaux chargés de veiller sur les forêts du pays. Objectifs proclamés : mieux surveiller les populations errantes – et donc inquiétantes – de la forêt, imposer de meilleures méthodes d'exploitation, limiter les prélèvements excessifs et favoriser l'extension des futaies afin de reconstituer des gisements d'arbres centenaires destinés à la construction de charpentes et de navires.

Malgré l'ordonnance du 13 août 1669, les populations ont continué à abattre des arbres trop jeunes pour se procurer le bois nécessaire à la cuisine, au chauffage, à la construction et à la fabrication des cuillères, des sabots et autres objets rustiques

Cette initiative eut, en fait, des résultats très limités. Les ressources en bois d'œuvre comme en bois à brûler continuèrent à s'amoindrir régulièrement, comme en témoigne la hausse constante de leurs prix jusqu'au début du XIXe siècle.

Pourquoi cet échec ? Parce que les besoins des centres urbains se sont considérablement accrus. Parce que les industries consommatrices d'énergie – les forges, les verreries ou les tuileries – se sont rapidement multipliées. Parce que l'Eglise et les nobles, qui possédaient la plus grande partie des forêts du royaume, ont été trop souvent dispensés d'appliquer la réglementation et ont poursuivi une politique de coupe à court terme, en privilégiant les bénéfices immédiats, sans prendre en compte le rythme de renouvellement des ressources. Parce que les populations locales, jalouses de leurs droits traditionnels, ont opposé une vive résistance à la nouvelle législation. Non seulement les villageois riverains ont refusé de retirer leurs chèvres et leurs moutons des sous-bois, mais ils ont continué à abattre des arbres trop jeunes pour se procurer le bois nécessaire à la cuisine, au chauffage, à la construction et à la fabrication des cuillères, des sabots et autres objets rustiques. Et parce que les gardes forestiers, pas assez nombreux, étaient avant tout des gardes-chasses chargés de lutter contre le braconnage...

Un siècle plus tard, au milieu du XVIIIe siècle, le problème des ressources en bois commence à devenir vraiment préoccupant dans tous les pays européens. L'on évoque désormais régulièrement la perspective de pénuries qui s'annoncent aussi catastrophiques pour la population que pour l'industrie. Que faire ? Les autorités persistent, surtout en France, à mettre l'accent sur le renforcement de la réglementation et sur la répression des abus.

Mais de nouvelles analyses se développent, qui abandonnent l'angle juridique et institutionnel pour se placer sur un plan économique. Face à une demande croissante, disent en substance les hommes des Lumières, il s'agit d'accroître et de régulariser l'offre en recourant à des techniques empiriques et à une gestion rationnelle. Il faut, en un mot, passer de l'âge de la cueillette à celui de la culture.

L'article consacré à la forêt, dans *l'Encyclopédie* de Diderot, témoigne de ce changement de point de vue. Alors qu'elle était traditionnellement décrite, à l'âge classique, comme un espace naturel dédié à la vie sauvage et aux plaisirs de la chasse, l'auteur la définit maintenant de façon très restrictive comme *« un bois qui embrasse une fort grande étendue de terrain »*. On ne parle plus des animaux, des chasseurs, des manants et des petits métiers de la forêt ; on préfère parler du bois, ce matériau de valeur qu'il convient d'exploiter au mieux. L'essentiel de l'article est consacré au cycle de croissance des différentes espèces et aux diverses techniques qu'un bon forestier doit mettre en œuvre pour optimiser la production de bois de ses parcelles...

Duhamel du Monceau et Réaumur, qui multiplient les publications dans les années 1750-1760, contribuent largement à l'enrichissement de ce savoir-faire. Partant de l'étude des sols, de la biologie et de la physiologie des arbres, ils préconisent notamment l'introduction de nouvelles espèces venues d'Amérique, ainsi que l'ensemencement artificiel qui ouvre de nouveaux horizons en permettant de couvrir de forêts les terres impropres à la culture.

Mais ce sont des auteurs allemands, notamment en Prusse et en Saxe, qui vont développer et populariser les principes fondateurs de l'économie forestière. Dans ces pays dévastés par la guerre de Sept Ans (1756-1763), il est urgent de reconstituer des réserves, tout en relançant l'exploitation sur des bases financières saines.

Pour von Moser et pour Beckmann, qui publient les deux premiers ouvrages sur la question, le forestier doit avoir pour mission essentielle d'organiser une production régulière d'une année sur l'autre, afin de procurer des revenus constants aux propriétaires du domaine dont il a la charge. Ce qui suppose d'inventorier les arbres par espèce et par classe d'âge et de constituer des parcelles susceptibles de générer un volume de bois comparable. Il faut estimer à l'avance le volume de matière utile que vont procurer les arbres choisis pour l'abattage...

Un énorme travail d'observation et d'expérimentation est fourni dans ce but par les forestiers allemands dans les années 1760-1780. Des dizaines de traités, bourrés de tables de calcul et de schémas, sont publiés pour convertir les gardes forestiers – le plus souvent d'anciens militaires – aux nouvelles techniques. Mieux, de véritables écoles professionnelles sont créées (la première est ouverte à Berlin en 1770) pour donner une formation scientifique – en botanique, en calcul et en géométrie – aux futurs responsables de domaine.

Résultat de ce patient travail d'élaboration technique, on en arrive, au tournant du XIXe siècle, à la conception idéale d'une forêt normalisée, vidée de sa population de paysans et d'artisans, et totalement vouée à la production de bois. Les techniciens allemands se mettent alors à rêver de massifs découpés en damier, avec des parcelles régulières et plantées, de façon parfaitement homogène, en arbres de même variété et de même âge. Une utopie rationaliste qui débouche, quelques décennies plus tard, sur de vastes projets de reforestation des deux côtés du Rhin. Car les Français, qui fondent leur première école forestière à Nancy en 1824, vont se lancer dans des entreprises exemplaires. La plantation méthodique de millions de pins maritimes dans les Landes de Gascogne, pendant le Second Empire, n'est-elle pas l'aboutissement le plus accompli de ce volontarisme productiviste ?

L'Asie est à la recherche d'un second souffle

par François Godement

Plus de dix-huit mois après le déclenchement de la tempête monétaire et financière, l'économie physique ou réelle de l'Asie orientale cherche toujours le plancher qui lui permettra de rebondir. Les gouvernements comme les entreprises ne mettront en pratique des stratégies de sortie de crise que lorsque les causes et les mécanismes de cette dernière feront l'objet d'un consensus suffisant pour être ratifié sur les marchés financiers. C'est loin d'être le cas.

Certes, on ne trouve plus d'éloge indiscriminé des vertus du marché, depuis que le krach de certains fonds spéculatifs, en août 1998, est venu démontrer que les meilleures mathématiques financières reposaient à la base sur une très classique martingale. A l'inverse, on n'entend pas non plus d'éloge du modèle japonais et asiatique de mobilisation et d'allocation des investissements financiers, tant celui-ci a démontré son incapacité à réagir rapidement à des changements rapides de rentabilité.

Un des obstacles essentiels à la reprise des économies de l'Asie orientale se trouve bien là, avec le défaut de crédibilité qui affecte les deux véhicules essentiels de l'investissement passé dans la région : les fonds spéculatifs, qui ont orienté une très forte proportion de capitaux internationaux vers la région, et les modèles financiers nationaux, qui ont permis d'édifier autant de châteaux de cartes avec, selon l'expression désormais consacrée, *« de mauvais prêts à de bons amis »* ! Sans ces deux instruments, et particulièrement dans des conditions de libéralisation des mouvements de capitaux dans la quasi-totalité des pays asiatiques, les bons fondamentaux de l'Asie ne sont guère suffisants pour surmonter la crise. Cette région reste la source d'une épargne importante mais, après avoir été écrémée par des taux de change défavorables, celle-ci fait aujourd'hui le bonheur des marchés monétaires occidentaux. L'orthodoxie budgétaire des pouvoirs publics asiatiques (à l'exception importante du Japon et de la Chine) leur est de peu de secours.

Enfin, la compétitivité industrielle, en principe décuplée par les effets de dévaluations excessives, est en pratique gênée par plusieurs facteurs : récession du commerce intra-asiatique, concurrence mutuelle et surtout, insuffisance d'investissements nouveaux pour soutenir la course technologique dans des secteurs-clefs comme l'électronique et les composants de l'industrie informatique. A ce stade, seule la stabilité de la situation politique internationale en Asie, guère entamée par la crise, constitue un atout majeur.

La durée de la crise, et sa transformation en une récession profonde, ont deux effets qui n'étaient guère anticipés au départ. Au lieu d'accélérer une inéluctable mutation de l'Asie orientale vers l'économie internationale de marché, elle la freine. En l'absence de sources internationales de financement relais, chaque pays se replie sur son propre système financier pour éviter un écroulement d'ensemble. Si la Malaisie est l'exemple le plus criant de cette tendance, plusieurs autres grandes économies de la région sont devenues plus dirigistes ou dépendantes des pouvoirs publics : à Hongkong, les autorités détiennent désormais une véritable *golden share* sur le marché des actions ; à Taïwan, la liberté des capitaux est très encadrée ; au Japon, le système financier subit une nationalisation *de facto* ; en Corée, les *chaebols* s'adossent sur le financement public et monopolisent plus que jamais leurs créneaux industriels ; sans parler, bien sûr, de la Chine.

La compétitivité industrielle, en principe décuplée par les dévaluations, est gênée par la récession du commerce intra-asiatique, la concurrence mutuelle et, surtout, l'insuffisance d'investissements nouveaux

La seconde conséquence est un émiettement des politiques menées à l'échelle régionale. Si les phases d'expansion sont propices à l'acceptation d'interdépendances nouvelles, les phases de récession rendent plus difficile la coordination des politiques économiques. La coopération régionale face à la crise pouvait avoir lieu dans le cadre de l'Asie-Pacifique, mais le désaccord profond sur le plan économique et monétaire entre les Etats-Unis et le Japon l'a interdit. Elle pouvait avoir lieu dans le cadre de l'Asie orientale, mais la Chine a repoussé toute action commune qui aurait donné un rôle prépondérant au Japon, dont l'économie représente 60 % de celle de la région.

Ces méfiances se sont cristallisées au sommet de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) tenu à Kuala-Lumpur en novembre 1998. Intentionnellement ou non, le refus par le Japon de libéraliser le secteur des forêts et des pêcheries, problème renvoyé à la responsabilité de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), illustre bien la perte de vitesse de l'intégration régionale en douceur et par le marché.

La Chine, à laquelle on prête parfois des ressources qu'elle n'a pas, est la plus grande inconnue des deux prochaines années. Revenue de l'annonce tonitruante de réformes au prix social incalculable en temps de récession régionale, elle est paradoxalement plus ouverte à des plans d'action internationaux dont le président Jiang Zemin a déploré par trois fois l'absence. Après avoir observé avec intérêt les désaccords économiques croissants entre Tokyo et Washington, les dirigeants chinois s'alarment de leurs conséquences. L'affaiblissement perceptible de leur propre économie intérieure les rendra de toutes façons plus ouverts à la coopération économique régionale.

L'essor de celle-ci pourra être observé d'après les indices suivants :

– Une stabilisation du taux de change entre le dollar et le yen, dont les mouvements de bascule portent la plus grosse part de responsabilité dans le krach des économies asiatiques.

– L'internationalisation de la gestion et des ressources issues du plan Miyazawa, par lequel le Japon engage près de 50 milliards de dollars en Asie, après avoir mis 42 milliards sur la table au cours de la première année de la crise. Si les marchés ont tiré avec réalisme les conséquences du faible niveau de ressources apporté par les Occidentaux à l'Asie en crise, ils sont également sceptiques sur les capacités de gestion financière d'institutions japonaises elles-mêmes enlisées dans la crise.

– L'amorce d'une coopération monétaire et financière entre les pays d'Asie orientale, dont le niveau d'interdépendance commerciale est devenu très important. Derrière les appels plus ou moins hâtifs à l'adoption de politiques de réserves monétaires diversifiées avec le yen et l'euro ou le yuan chinois, au-delà de la première tentative d'adoption de tableaux de bords financiers communs dans le cadre de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Ansea) et avec l'assistance de la Banque asiatique de développement (BAD), c'est bien d'une capacité d'action monétaire et financière régionale qu'il s'agit.

– La poursuite de la renégociation de la dette asiatique, feuilleton qui ne fait que commencer. Grâce à l'adoption par la plupart des pays asiatiques de structures de reprise des entreprises endettées et de défaisance de leurs actifs, des négociations sont aujourd'hui envisageables dans de meilleures conditions, sans la fragmentation illimitée des débiteurs privés qui caractérisait la première année de crise.

La balle reviendra ainsi dans le camp des économies créancières, pour la plupart occidentales, à l'exception de Taïwan. A l'ère de l'économie globale, il a fallu le krach des marchés dérivés aux Etats-Unis pour que ceux-ci, suivis par les Européens, adoptent une politique de liquidité monétaire accrue qui est indispensable à l'Asie. Sans doute faudra-t-il observer, au cours du premier semestre de l'année 1999, d'autres signes d'interdépendance entre les grands pôles de l'économie mondiale, pour qu'une politique commune plus active soit adoptée à l'égard de l'Asie.

***François Godement** est maître de recherches à l'Institut français des relations internationales (IFRI). Ces propos sont le résumé de son intervention au colloque Coface Risques-Pays, le 26 janvier à Paris.*

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

La crise asiatique : hasard ou nécessité ?

« WHAT CAUSED THE ASIAN CURRENCY AND FINANCIAL CRISIS ? »,
de G. Corsetti, P. Pesenti et N. Roubini
Disponible sur www. stern. nyu. edu/~nroubini
« THE EAST ASIAN FINANCIAL CRISIS »,
de Steven Radelet et Jeffrey Sachs
Brookings Papers on Economic Activity, n° 1, 1999.

Deux théories s'opposent à propos de la crise asiatique. Pour l'une, la crise révèle des dysfonctionnements graves, accumulés au cours du temps, mais masqués par la forte croissance des années 90. Pour l'autre, la crise n'a aucun fondement : elle est cause et effet du dérèglement économique et financier, la « panique » des opérateurs brisant des institutions autrement solides.

L'école des « fondamentalistes », selon laquelle la crise révèle des dysfonctionnements qui auraient tôt ou tard fini par se manifester, est bien représentée par l'article de Corsetti *et alii* La première pathologie des économies asiatiques est d'avoir manqué de tout instrument rigoureux de supervision de leurs institutions financières. Les exemples abondent de banques commerciales au service de clans ou d'intérêts proches du pouvoir et assurées tacitement du soutien des pouvoirs publics en cas de défaillance. Comme le résume à sa manière inimitable Paul Krugman, le jeu des banques en Asie a longtemps été : *« Pile je gagne, face le gouvernement perd. »*

Le deuxième facteur déclenchant de la crise est le ralentissement de la croissance et de la rentabilité. En Corée, par exemple, le ratio dette sur fonds propres des trente plus grands chaebols s'élève à plus de 300 % (soit trois fois le chiffre habituel d'un grand groupe américain).

Troisième facteur « fondamental » : la crise de la balance des paiements, qui évoque irrésistiblement la crise mexicaine de 1994-1995. Au lendemain de celle-ci, l'ex-professeur Larry Summers, vice-secrétaire au Trésor, énonçait cette règle simple : au-delà d'un déficit de 5 % de ses comptes courants, un pays est en danger. Or, au cours de la seconde moitié des années 90, la Thaïlande et la Malaisie connaissent un déficit moyen représentant 8 % du PIB, la Corée et les Philippines flirtent avec la ligne jaune, enregistrant chacun un déficit de 4,8 %, rendant la crise inéluctable.

L'autre vision de la crise asiatique est donnée par le texte de Radelet et Sachs. Le miracle asiatique, à leurs yeux, n'était pas un mirage et aurait pu continuer longtemps. La croissance économique des années 80 et 90 est palpable : pour ne prendre que quelques indicateurs, l'espérance de vie passe (en Corée, Malaisie et Thaïlande) de 57 ans en 1970 à 68 ans en 1995, le taux d'analphabétisme de 27 % à 9 %. En Indonésie, la part de la population en dessous du seuil de pauvreté baisse de 60 % en 1960 à 15 % en 1996.

Pour Radelet et Sachs, l'origine de la crise est simple : la sortie brutale de capitaux qui provoque en moins d'un an un manque à gagner de plus de 10 % du PIB. La crise se ramène à une panique des créanciers. En l'absence d'un « prêteur en dernier ressort » capable d'injecter les liquidités nécessaires, elle prend les allures cataclysmiques qu'avait prises la crise de 1929.

La question de savoir « qui a raison » sera tranchée un jour par les historiens. Mais, à défaut de découvrir le moyen imparable de connaître immédiatement la nature des crises, il faudra bien trouver de nouvelles règles du jeu adaptées aux incertitudes où se trouveront toujours les marchés et les autorités.

Des économistes face à la boule de cristal

La finance tenait une place prépondérante au congrès annuel des économistes universitaires américains

Les économistes n'ont pas très bonne presse par les temps qui courent. Imprévoyants sur l'étendue de la crise asiatique, incertains sur la santé du Brésil, ils ne cessent de réviser fébrilement leurs chiffres de croissance attendue dans les principaux pays industriels. Un indice confirme cette perte de crédibilité : les effectifs des étudiants dans la filière économique en France ont baissé au cours des deux dernières années plus rapidement que ne pourraient l'expliquer les seules tendances démographiques.

La dimension atteinte cette année par le congrès annuel des économistes universitaires américains, qui s'est déroulé à New York du 3 au 5 janvier, a quelque chose de troublant dans ce contexte : plus de 450 sessions, 3 000 participants, un programme qui, à lui seul, remplit un ouvrage de 356 pages... Y aurait-il divorce sur l'appréciation des mérites des économistes de part et d'autre de l'Atlantique ?

Certains pourraient voir dans ce congrès la manifestation d'une concentration défensive. Les - économistes américains n'échappent pas au mouvement général de concentration qui frappe toutes les activités. Ce congrès résulte aujourd'hui d'une opération de partenariat à grande échelle, qui associe, autour de la vénérable American Economic Association, pas moins de cinquante-deux autres associations regroupées sous le nom Allied Social Sciences Associations. Cette manifestation tend à se mondialiser. Le rôle joué par les différentes communautés implantées sur le continent nord-américain s'affirme d'année en année (Associations des économistes chinois, coréens, indiens, mexicains, cubains....). De plus, la présence des Européens ne cesse de s'accroître tant parmi les spectateurs que parmi les acteurs.

Le congrès des Allied Social Sciences Associations est aujourd'hui une vitrine assez représentative de la pensée économique. Elle fournit à ce titre des renseignements fort précieux sur la hiérarchie respective des domaines de recherche, les nouvelles tendances et les thèmes émergents.

Première constatation : la place écrasante occupée par l'économie financière entendue dans une acception large. Plus d'un tiers de la totalité des sessions lui était consacré, et même davantage, si l'on y ajoute les diverses réunions et tables rondes portant sur la crise asiatique. Malheureusement, les sessions sur les relations entre le fonctionnement des marchés financiers et l'évolution des économies réelles étaient trop rares.

Derrière, mais assez loin, on trouve les problèmes posés par le financement des soins médicaux (Sécurité sociale, coût des soins et des médicaments), ainsi que les retraites et, d'une manière plus générale, toutes les questions posées par l'allongement de la durée de vie et la coexistence de plusieurs générations. Un accent particulier était placé sur l'égalité (ou l'inégalité) entre les sexes.

Cette énumération a quelque chose de réconfortant. Elle montre qu'à travers une très grande variété dans les formulations, ces interrogations ont aujourd'hui une dimension universelle. Plusieurs Prix Nobel n'ont pas hésité à mettre le poids de leur prestige pour orienter les recherches dans ces domaines cruciaux pour nos sociétés et favoriser leur financement. Enfin, certaines hypothèses inédites ont fait leur apparition qui permettent d'éclairer ces questions (et peut-être d'autres). Ainsi en va-t-il de deux sessions organisées sur les différences dans l'évaluation et dans les attitudes face aux risques en fonction du sexe et de l'âge.

DIMENSION SUBJECTIVE

Plus important, cette rencontre offre la possibilité de mesurer les mutations intervenues dans les représentations et dans les méthodes, parce que ce sont elles qui préfigurent les traits de la science économique de demain. Il est patent que l'économétrie lourde n'a plus la cote, en dépit des nouveaux moyens de calcul.

En sens inverse, deux tendances s'amorcent qui ne sont pas sans lien. D'une part, l'attention particulière portée à l'analyse de la dimension subjective des phénomènes économiques (perceptions, préférences, anticipations...) sous la double influence de l'économie expérimentale et de la renaissance d'une école néo-autrichienne. D'autre part, un regain d'intérêt pour une perspective éthique tant dans les règles que dans les comportements économiques. Certes, le Prix Nobel d'Amartya Sen n'est peut-être pas étranger à ces préoccupations. Mais il était lui-même absent du colloque, et ces deux notions étaient approchées d'une manière différente à travers les apports de la théorie des jeux.

Ce congrès du dernier millénaire montre en tout cas clairement que les économistes ont entrepris de grands chantiers destinés à réaménager la façade de leur maison. Un message d'espoir à destination de ceux qui seraient sur le point de douter de leur utilité.

Christian Schmidt

Rectificatif

● Une erreur s'est glissée dans le dossier du « Monde Economie » du 19 janvier 1999, consacré aux cabinets de conseil. Dans l'article concernant le recrutement des jeunes diplômés, page III, il fallait lire *« Un junior débute chez McKinsey à 300 000 francs (45 800 euros) par an »* et non par mois, comme il était écrit.

PARUTION

L'ÉTHIQUE AU SERVICE DU MANAGEMENT, de Jean-François Claude

L'originalité de cette réflexion est qu'elle ne part pas du comportement de l'entreprise et de ses dirigeants, mais de celui des salariés. L'autonomie de ces derniers s'est élargie. L'auteur explique la nécessité d'une démarche éthique apte à conjuguer leurs aspirations et le projet de l'entreprise, ainsi qu'à fournir une nouvelle base de développement personnel et collectif.

Le livre analyse le rapport éthique que chaque personne peut entretenir avec elle-même, avec les autres et avec l'entreprise. Cette dernière a intérêt à conforter l'assise personnelle de ses collaborateurs afin d'éviter leur désengagement : Jean-François Claude indique les implications en matière de fonctionnement et de management (Liaisons, 254 p., 158 F, 24 €).

BDDP Corporate

Premier groupe européen de communication d'entreprise

Après 10 ans d'analyse de la communication de recrutement, les non-dits sont bons à découvrir.

ANALYSE LEXICALE

BDDP Corporate et SCP Communication ont cherché à mesurer l'évolution des rapports cadres/entreprises à travers les offres d'emploi en comparant deux périodes 1987/1988 et 1997/1998.

Par une analyse lexicale de plus de 400 annonces, nous avons accédé à des résultats qui nous permettent de mieux saisir les évolutions de la communication de recrutement des entreprises.

Au regard d'un discours des offres d'emploi extrêmement codifié, l'étude dévoile l'évolution des rapports sociaux et la place des cadres dans l'entreprise.

Derrière les mots, leurs sous-entendus et les non-dits, les annonces d'offres d'emploi véhiculent des messages qui ne sont pas neutres et qui influent sur l'image corporate de l'entreprise.

Pour en savoir plus sur cette analyse, contactez Virginie Dubouloz ou Lionel Cuny, 50/54 rue de Silly, 92 513 Boulogne-Billancourt cedex - Tel : 01 49 09 10 11

Prix Stratégies communication Business to Business dans la catégorie service pour Sernam • Prix Stratégies communication Institutionnelle dans la catégorie action de communication interne pour Elf • Prix Effie catégorie communication Corporate pour Accor • Mention Prix Stratégies communication pour l'Emploi dans la catégorie annonce hors-média pour Cap Gemini.

BDDP CORPORATE

DÉPÊCHES

● **MAGISTRATS.** En 1999, le ministère de la justice organise, pour la deuxième année consécutive, trois concours exceptionnels afin de recruter cent magistrats. Ces concours sont ouverts à toute personne titulaire d'un diplôme bac + 4, âgée de 35 ans minimum, justifiant d'une activité professionnelle d'un minimum de huit à quinze ans (selon le concours), en priorité dans les professions juridiques.
Il s'agit à la fois de pallier les sous-effectifs de la profession (deux cents postes vacants) et d'en diversifier les profils. Les inscriptions aux concours seront closes le 19 février.
Renseignements : 05-56-00-10-15. Minitel : 3615 JUSTICE.
http://www.justice.gouv.fr

● **FONDATION.** A la suite de nombreuses grandes entreprises, le groupe Schneider Electric crée à son tour une fondation qui se consacrera essentiellement à l'insertion des jeunes, selon les vœux de son président, Didier Pineau-Valencienne. La Fondation soutiendra les associations qui s'engagent auprès des jeunes en difficulté d'insertion sociale ou économique, ou ayant un handicap, ainsi que les jeunes qui présenteront un projet *« ambitieux »*, d'entreprise ou d'activité.Le comité exécutif de la fondation comprend des personnes telles que José Bidegain, président d'Action contre la faim, Charles Bouzois, président du Comité de liaison des régies de quartier, Yves Jégo, président de l'Association des villes de zones franches urbaines, Maria Novak, présidente de l'Association pour le droit à l'initiative économique.
Renseignements : 01-41-29-52-97.

AGENDA

● **DÉFENSE.** La réduction des budgets militaires n'est pas seulement une question de choix politique, elle peut aussi être le résultat d'une amélioration de la productivité des industries fournisseuses, de la politique d'achat des armées, de la transparence des marchés et des prix, des synergies et des coopérations entre industriels et Etats européens. Ces thèmes font l'objet des sixièmes rencontres parlementaires « Paix et défense », le 26 janvier à Paris, organisées sur le thème du « prix de la défense ».
Renseignements : 01-40-20-98-88.

● **EUROPE.** L'euro lancé, les questions demeurent. Les deux thèmes retenus pour les Entretiens de l'Association française de science économique (AFSE), le 27 janvier à Paris, sont : « Quelle règle monétaire pour la banque centrale ? » et « La coordination des politiques budgétaires ».
Renseignements : 01-44-07-15-75.

● **ÉCONOMIE SOCIALE.** Le colloque organisé le 28 janvier par l'Association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale (Addes) apportera des éléments récents sur les mécanismes de la démographie des associations, la nature des emplois qui s'y créent, la répartition de ces emplois sur le territoire et, enfin, sur les instruments statistiques à la disposition des acteurs de ce secteur.
Renseignements : 01-47-24-85-62.

● **NOUVELLES TECHNOLOGIES.** Le Forum de l'information et de la haute technologie tiendra sa première édition à Paris-Villepinte, du 2 au 5 février. La manifestation rassemblera 350 exposants, proposera 40 tables rondes et 4 conférences, un espace emploi, le forum EIS dédié aux technologies de la décision et Clés, dédié à l'intelligence économique et l'infogérance.
Renseignements : 01-43-13-23-02 ou www.fiht.dasar.fr

Unis-cité épaule des organismes d'entraide démunis

Solidarité
L'association implique des jeunes volontaires, des entreprises et leurs salariés

Chaque mercredi, l'immeuble appartient aux enfants. Dans le hall d'entrée, au rez-de-chaussée, c'est l'activité théâtre. Devant l'ascenseur, un petit espace accueille le cours de chant. Et dans les étages, on danse. Avec leurs animateurs, les enfants préparent la fête organisée le 30 janvier par l'association Développement enfance du monde (DEM), qui assure l'accompagnement social de familles relogées dans cet immeuble du quartier de Belleville et dans deux autres à Paris.

Les animateurs ne sont pas des professionnels, mais des jeunes volontaires d'une autre association, Unis-cité. Celle-ci, créée en 1994, les met gratuitement à la disposition de structures sans grands moyens œuvrant dans le domaine de l'entraide (associations de quartier, écoles, maisons de retraite, etc.).

BRASSAGE

DEM n'aurait pas pu embaucher d'animateurs. *« C'est pour nous une impossibilité financière absolue,* expliquent Anne-Isabelle Giraud et Chantal Thuillier, permanentes de l'association. *Et si nous devions recruter, ce serait un travailleur social supplémentaire. »* Pour suivre soixante familles, l'association ne compte qu'un demi-poste d'assistante sociale, plus deux emplois de permanents.

Les jeunes volontaires d'Unis-cité participent à toutes sortes de projets : par exemple, la rénovation de locaux d'associations, comme ceux d'Ebullition, basée à l'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), avec laquelle ils ont aussi organisé une sortie avec des femmes immigrées et une animation dans une maison de retraite. Ailleurs, ils font du soutien scolaire ou servent la soupe populaire avec l'association La chorba pour tous, etc.

Ce *« service volontaire »*, selon les termes d'Unis-cité, dure neuf mois à temps plein, au cours desquels les jeunes vont, par équipes de sept, participer à cinq ou six actions différentes, d'une durée variant de quinze jours à deux mois. Chaque équipe est encadrée par un animateur, salarié d'Unis-cité, qui est généralement un ancien volontaire ; tandis que des coordinateurs, également salariés, assurent le suivi des équipes. Sur un cinquième de leur temps, les jeunes bénéficient d'une formation à la citoyenneté, préparent un projet professionnel et suivent un mois de stage en entreprise.

Le brassage est une caractéristique des équipes : les jeunes viennent de tout milieu social, sont de toute nationalité et de tout niveau scolaire. Actuellement, Unis-cité compte cinquante-six volontaires. Elle leur verse une indemnité de 2 500 francs (381 €) par mois et prend en charge leurs frais de transport.

Il ne s'agit, insiste Marie Trellu-Kane, cofondatrice d'Unis-cité, ni de parcours d'insertion, même si certains en retirent une expérience utile professionnellement, ni de faire émerger des emplois, même si cela arrive : *« L'idée est de donner un an de sa vie à la collectivité. »* Le risque est pourtant de dériver vers la substitution d'emplois. Unis-cité tente de s'en prémunir en *« vérifiant que le projet ne se serait pas fait sans le travail gratuit de* [ses] *équipes »*.

Reste que rémunérer si faiblement des jeunes qui travaillent à temps plein peut sembler discutable. Unis-cité reconnaît qu'il faudrait augmenter le montant de cette indemnité. Et aussi donner un statut aux volontaires, qui n'existe pas encore en France : par exemple, l'indemnité est versée sans charges sociales, c'est-à-dire... au noir. Le projet de loi sur le « volontariat civil », dans le cadre de la réforme du service national, devrait apporter une réponse. *« Il faut que cette loi intègre les personnes qui n'ont pas la nationalité française »*, plaide Marie Trellu-Kane. Ce qui, selon le Conseil national de la vie associative, n'est pas le cas dans le projet.

Les jeunes volontaires qui œuvrent auprès de DEM ont rallié Unis-cité, l'un pour se *« sentir utile »* après un échec scolaire, un autre par manque de projet personnel, ou bien pour *« faire une pause »*, *« donner un sens à sa vie »*...

« Ce n'est pas un emploi, estime Nathalie Roche, vingt et un ans. *On n'a pas la même pression que dans une entreprise, pas le même rendement. Si on avait un vrai salaire, on n'aurait pas le droit à l'erreur. »* Leur situation ne les empêche pas d'avoir *« des responsabilités »*, ajoute Adrien Sallez, vingt-trois ans. Ils apprennent aussi à vivre ensemble, *« à tolérer les humeurs et les retards »* de certains. William Sylva, vingt-cinq ans, leur animateur, *« fait un peu la police. Je note les retards, les absences, je règle les conflits. Mais je les laisse souvent faire eux-mêmes, pour que leurs potentiels se révèlent »*.

SUBVENTIONS

Des entreprises apportent leur soutien matériel, humain et financier (50 % du budget d'Unis-cité, qui est de 4,4 millions de francs, soit 670 730 euros, le reste provenant de subventions publiques). Les salariés de ces sociétés sont invités à passer une journée auprès des volontaires, sur le terrain, ou à animer des ateliers de recherche d'emploi.

Chez Timberland France (soixante salariés), qui verse une subvention mais ne veut pas en révéler le montant, le personnel dispose de cinq jours payés par an pour participer aux projets de l'association. Dix-huit salariés sont impliqués. *« Mais très peu prennent les cinq jours, parce que leur charge de travail est trop importante »*, constate Patrick Bavoin, directeur général.

Chez Carrefour, qui verse à Unis-cité 350 000 francs par an, cinq magasins sur les trente d'Ile-de-France ont participé à des actions locales qui ont impliqué une quinzaine de salariés. Un résultat modeste. *« Ce n'est pas le nombre qui compte*, estime Ezzedine Mestiri, responsable du service mécénat de Carrefour France. *L'important est que ce partenariat crée un climat dans l'entreprise, ouvre l'esprit de solidarité de nos salariés. »*

Francine Aizicovici

Marie Trellu-Kane
● Diplômée de l'Essec, Marie Trellu-Kane s'est engagée dans des actions en faveur de pays en voie de développement et dans le soutien scolaire auprès d'enfants de cités.
● Grâce à une bourse de la fondation Macif, elle a cofondé Unis-cité avec deux autres jeunes femmes. Elle est chargée, aujourd'hui, d'essaimer l'association en province.

La vente par correspondance veut aider les jeunes en difficulté

Insertion
Six grandes entreprises ont créé un groupement d'employeurs dans le Nord. Une démarche qui reste à améliorer

LILLE
de notre correspondant

Le 15 janvier, six entreprises de vente par correspondance (VPC) de la métropole lilloise ont reconduit, pour la troisième année consécutive, un dispositif d'insertion de jeunes en difficulté.

L'originalité de la démarche tient à la participation de quatre organisations syndicales – la CFDT, la CFTC, la CGC et FO ; la CGT, sans être directement engagée, n'y est pas hostile –, et à la constitution par les six « vépécistes » (La Redoute, les Trois Suisses, Damart, Vert Baudet, la Blanche Porte et Willemse France) d'un Groupement local d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GLEIQ).

C'est ce dernier qui embauche des jeunes de moins de vingt-six ans *« éloignés de l'emploi »*, sélectionnés dans les fichiers de l'ANPE de Roubaix-Tourcoing. Le dispositif, intitulé « employabilité et insertion des jeunes », propose des contrats de qualification d'un an, assortis de 500 heures de formation, et applique les dispositions de la convention collective de la VPC.

ÉVALUATION

Une évaluation, menée par le cabinet Quaternaire en septembre 1998, conclut à un bilan positif pour la majorité des jeunes engagés dans le dispositif, mais en souligne les limites : les entreprises ne sont pas « équipées » pour gérer des trajectoires personnelles souvent difficiles, et la validation des acquis reste insuffisante.

Une série de tests, réalisés par l'antenne emploi de la Maison des professions, permet de sélectionner cinquante jeunes par promotion, parmi trois cents candidatures présentées par l'ANPE. La majorité des jeunes recrutés sont âgés de vingt à vingt et un ans et ont un niveau supérieur au CAP : 16 % ont un niveau première ou terminale, 18 % n'ont aucune qualification. Alors que les candidatures sont majoritairement masculines, 66 % de celles qui ont été retenues étaient féminines.

Durant deux périodes de six mois dans deux entreprises différentes, les jeunes, rémunérés au SMIC, travaillent essentiellement au tri postal, à la préparation des commandes, à l'emballage, etc. Des tuteurs volontaires, qui bénéficient d'une formation spécifique, les accompagnent.

« Il s'agit avant tout de leur apporter une bonne connaissance du monde du travail pour en faciliter l'accès », indique Mario Liétard, secrétaire général de la Maison des professions et du syndicat de la VPC.

La formation est dispensée par le Centre universitaire d'enseignement et d'éducation permanente de Lille. *« Souvent, nous avons affaire à des personnes que le système éducatif a lassées »,* note Mario Liétard. En plus des connaissances de base, la formation insiste sur les capacités d'expression, d'écoute et de travail en groupe, ou encore les techniques de recherche d'emploi.

En fin de dispositif, le jeune est accompagné durant six mois par l'antenne emploi de la Maison des professions. *« Il n'y en a pas un qui n'ait reçu au moins une proposition d'emploi pendant cette période »*, assure Mario Liétard.

Le dispositif connaît cependant ses limites. Parmi les quarante jeunes sortis de la première promotion du dispositif, tous ne travaillaient pas l'année d'après.

D'une manière générale, il est apparu, au cours de ces deux dernières années, que tuteurs et formateurs ne pouvaient prendre en charge certaines des difficultés personnelles rencontrées par les jeunes. Le rapport d'évaluation révèle la nécessité de trouver des compétences en matière d'insertion sociale, auprès des professionnels des missions locales pour l'emploi.

Enfin, les emplois proposés sont peu qualifiés et l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise reste peu valorisée. A l'évidence, les jeunes ont besoin d'une validation des compétences qu'ils ont acquises en cours de route, sinon par la délivrance d'un diplôme, au moins par une évaluation de leur encadrement.

AVENIR

Il semble que, à l'avenir, le groupement d'employeurs et ses partenaires auront à choisir : s'ils maintiennent le contrat de qualification, il leur faudra y intégrer un processus de validation des acquis et des compétences. Sinon, ils devront faire évoluer la forme du contrat actuel vers un contrat d'orientation ou d'adaptation.

Philippe Allienne

Repères

● Suite à des démissions ou à des licenciements pour absences répétées, le dispositif d'insertion perd 8 à 9 jeunes par promotion, soit environ 20 % de l'effectif.
● En janvier 1998, sur 40 jeunes issus de la première promotion, 6 n'ont pas souhaité retravailler pour des raisons personnelles ou scolaires, 34 ont recherché et trouvé un emploi, dont la moitié de courte durée.
● Actuellement, 18 jeunes de la première promotion travaillent régulièrement en CDD ou en CDI.